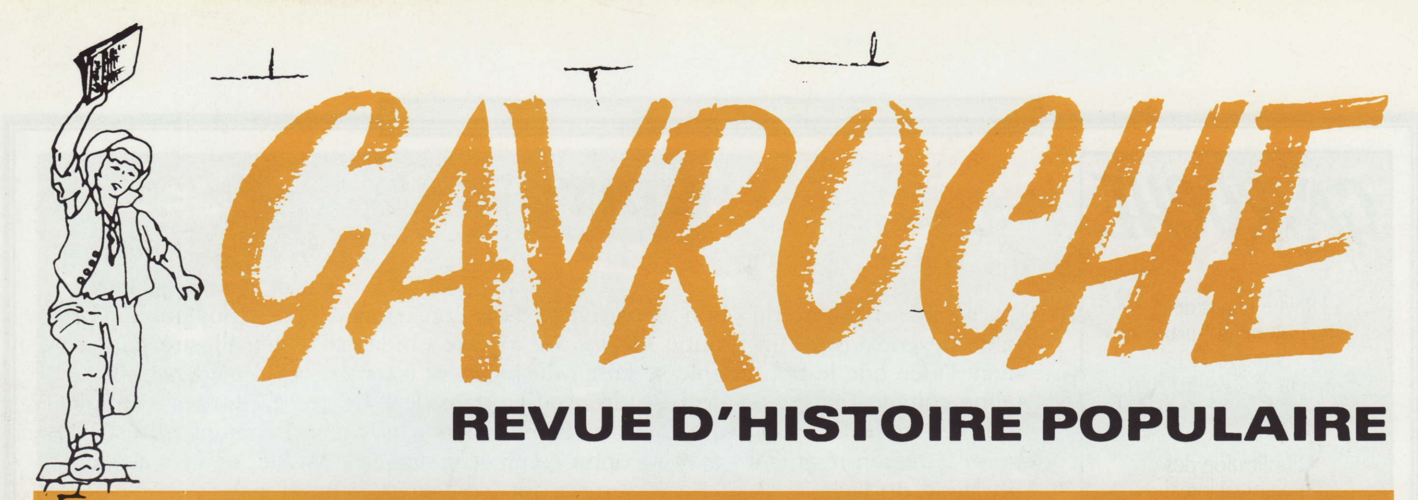


Le numéro : 40 F - 6,10 €

Bimestriel n° 119 – 20e année – septembre-octobre 2001

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 119
septembre-octobre 2001

Publication des
Éditions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
39-41, rue de la Harpe
Tél. : 02.32.33.22.33

Directeur de la publication :
Georges PELLETIER

Relecture et secrétariat :
Elisabeth COMMUN

Secrétaire de rédaction :
Claude VIRLOUVET

Avec la collaboration
pour ce numéro de
J.-M. BERGOUGNIOU
P. COAT
E. COMMUN
J.-J. LEDOS
J.-J. GANDINI
G. PELLETIER
J. MARSOT
J.-L. PANNÉ
A. SIMON
J. TRÉMINTIN

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris - Tél. 01.40.24.21.31

Imprimé en France

Secrétariat de rédaction
et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

ÉDITORIAL

C'est à la mémoire du « bon vieux temps de la conscription » que nous publions en page de couverture un groupe theâtral de joyeux « bidasses ». Elle illustre parfaitement l'idée que le bon peuple se faisait du régiment à travers les comédies de Courteline comme Les gaietés de l'escadron ou Le train de 8 heures 47, ou les comiques troupiers style Dranem ou Bach et Lavergne, chers à nos grands parents. Il est vrai que « faire son régiment » était reconnu comme un signe de virilité, et s'y soustraire, un signe de lâcheté. Pour beaucoup, ce fut le dépaysement, la naissance de nouvelles amitiés, parfois l'occasion de s'instruire ou de s'initier à son futur métier, en tout cas d'y recevoir des notions d'hygiène.

Ce portrait des « appelés » serait presque idyllique si l'on oubliait de préciser que ces hommes étaient mobilisés uniquement dans le but de les préparer à la guerre. Sous prétexte d'égalité, on les habillait en militaire. Cet uniforme les rendait à la fois fiers et soumis. De l'autre côté de la frontière, d'autres braves gars, aussi braves que chez nous, se distinguaient par leur costume et cette distinction permit à des hommes, plutôt faits pour s'entendre, de s'entre-tuer au nom de la sempiternelle « patrie ». La guerre et son cortège d'horreurs, de crimes et de désolation, où la discipline hiérarchique prend tout son sens, nous en donnons un dramatique et incroyable exemple dans l'article sur les fusillés de Vingré. Pendant cette première guerre mondiale, il s'agissait manifestement, d'anéantir toute volonté de résistance des soldats, de briser leur énergie et leur arracher le respect qu'ils avaient d'eux-mêmes : les lettres publiées en témoignent.

Sur le chapitre de la cruauté, on lira avec intérêt une histoire coloniale, banale à l'époque, ou l'on montre, grâce aux photos prises par un témoin, la décollation de rebelles convaincus d'empoisonnement.

Mais le plus grand drame du vingtième siècle reste incontestablement les camps d'extermination nazis. Non content de faire mourir des innocents dans les conditions les plus inhumaines de froid, de faim, de sévices, les responsables nazis ordonnaient aux plus valides de travailler pour leurs industries de guerre, au plus grand bénéfice des « marchands de canons » qui continuent, encore de nos jours, leur funeste métier. Dans le cadre du devoir de mémoire que nous nous imposons, nous publions le compte-rendu du récent voyage à Auchwitz que nous a adressé notre ami Gandini.

Alors, la fin de la conscription est-elle le début de la fin des guerres? Qui pourrait le croire puisqu'on voit naître, en remplacement, une armée de métier plus dangereuse encore, entre les mains du pouvoir. On voit bien que la suppression de toutes les armées et de leurs armements est la seule solution. Seulement voilà, si les gouvernements répugnent à cette idée, ce n'est pas pour se protéger d'éventuels ennemis, mais pour conserver à l'intérieur un instrument de domination. Le monde succombe pourtant sous le fardeau des dépenses militaires, pour une œuvre mauvaise, alors que les budgets de l'Instruction Publique, du Travail ou de la Santé pour ne citer que ceux-là, sont largement inférieurs à ce qu'ils devraient être.

Utopie direz-vous?
Les guerres mondiales n'étaient-elles pas une utopie?
La colonisation n'était-elle pas une utopie?
Le régime nazi n'était-il pas une utopie?
Allons!
Seuls les profiteurs peuvent penser le contraire.

Gavroche

4ème de couverture : Estampe de Roland Coudon, extrait de « Gueules noires », reportage au fond de la principale fosse de Saint-Etienne ; Le puits Gouriot.



LES SIX DE VINGRÉ

Un des facteurs de déclenchement de la guerre en août 1914, fut la croyance généralisée chez les gouvernants de l'époque en un conflit limité et de courte durée.

La France, appuyée sur ses alliances, surestime la puissance du rouleau compresseur de son allié russe, et Poincaré envisage la reconquête de l'Alsace-Lorraine en quelques semaines.

L'Allemagne pense écraser les Français en un mois grâce au plan Schlieffen (1).

L'Autriche, quant à elle, estime pouvoir venir à bout de la Serbie en huit jours.

Cet état d'esprit, qui prévaut dans les gouvernements et dans les états-majors, est également quasi-général parmi les populations.

C'est donc dans l'espoir d'un retour rapide au foyer que sont partis les trois millions huit cent mille mobilisés du coté français.

Un fait est significatif : l'état-major craignait un fort taux d'insoumission, conséquence supposée de la propagande socialiste et pacifiste, il l'avait estimé à environ 13 % du total des mobilisés. En réalité, il y en aura 10 fois moins !

Néanmoins, des précautions sont prises : dès le mois d'août, une circulaire ministérielle permet de traduire directement devant le Conseil de Guerre, sans instruction préalable, les soldats soupçonnés de fuite ou d'acte de désertion.

Le général Joffre écrit :

« ... *Les fuyards, s'il s'en trouve, seront pourchassés et passés par les armes* ».

En octobre, par la victoire sur la Marne, l'armée française a évite le pire, in extremis. Les Allemands battent en retraite mais, profitant des hésitations de l'état-major français qui manque de moyens en cavalerie et dont les fantassins sont dans un état d'extrême fatigue, ils parviennent à se rétablir sur des positions préparées, sur la rive nord de l'Aisne, où le front se stabilise.

Les soldats qui, trois mois plus tôt, n'étaient encore, pour la plupart, que de jeunes civils quittant leurs familles pour la première fois, partis pour une guerre rapide, qui pour Berlin, qui pour Paris, doivent s'arrêter en chemin et s'enterrer dans la boue des plaines picardes ou champenoises.

Le moral des troupes

Il devient évident alors pour chacun d'eux que la guerre va durer plus longtemps que prévu. Combien de temps ? Nul ne peut le dire, mais certainement plusieurs longs mois encore. Qui plus est

Et des mois d'hiver.

Le moral des troupes se dégrade. L'état-major français prend la mesure du risque et décide que chaque manquement à la discipline sera, non seulement sanctionné, mais devra l'être de manière exemplaire.

Alors commence la longue série des **fusillés pour l'exemple :**

Sur la ligne de front tenue par la VIème Armée, sous le commandement du Général Maunoury, pour le seul secteur Soissons/Vic s/Aisne :

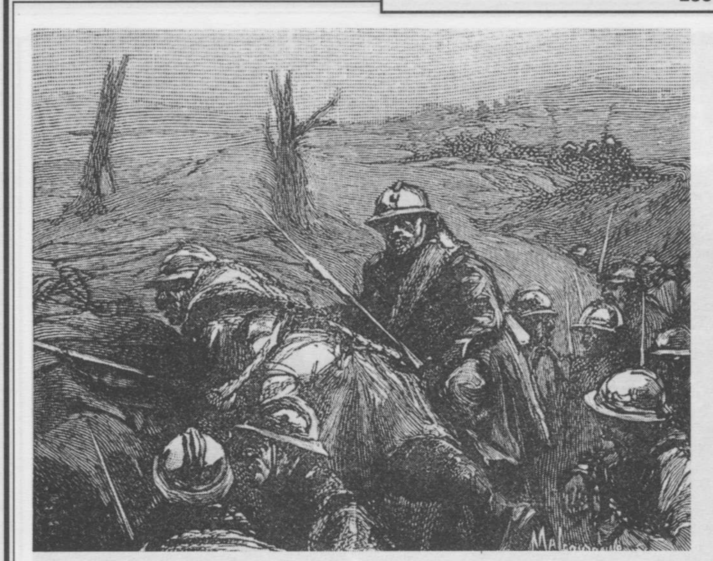
Le 1er octobre, à Vic, Pierre Prigent du 318ème R.I., fusillé pour mutilation volontaire

Le 10, à Ambleny, le sergent Brosse et le soldat Boursaud, du 238ème R.I. fusillés, pour abandon de poste.

Le 15 novembre, à Vingré, Emile Guiraud du 42ème R.I., fusillé pour abandon de poste.

Ce n'est encore rien. Le pire est à venir...

Depuis la mi-novembre, les troupes françaises sont implantées sur les plateaux de Vingré et de Nouvron, qui dominent la rive droite de l'Aisne, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Soissons. Elles sont parvenues à une cinquantaine de mètres des lignes allemandes mais n'ont progressé que de 150 mètres. Et personne ne sait encore que le front restera globalement « stabilisé »



à cet endroit pendant 3 ans

Au matin du 27 novembre, la 19ème compagnie du 298ème régiment d'infanterie est en position au nord-ouest du village de Vingré. Régime d'occupation du secteur : 12 jours en première ligne, six jours au repos!

L'attaque surprise

A la mi-journée, les Allemands déclenchent un violent bombardement, qui s'intensifie et se concentre sur le secteur tenu par la première section, dont les tranchées sont complètement bouleversées. Le chef de section ordonne l'évacuation en ne laissant sur place qu'un avant-poste de huit hommes, sous le commandement du caporal de Vogüe. Sur la même ligne, un peu plus loin, la tranchée est tenue par 2 escouades de la 2ème section, d'une douzaine d'hommes chacune, la première sous les ordres du caporal Floch, l'autre sous ceux du caporal Venat.

Peu après la tombée de la nuit, vers dix-sept heures, les Allemands donnent l'assaut sans bruit, enlèvent la première tranchée et capturent le caporal de Vogüe et ses hommes sans tirer un seul coup de feu. Continuant leur progression silencieuse dans la tranchée, ils surprennent bientôt les fantassins de la 2ème section. Quelqu'un crie alerte: « Voilà les Boches! ». Il s'ensuit un moment d'affolement. Quelques hommes sont capturés par les Allemands, mais profitant de la confusion, parviennent à s'échapper. Les Français reculent vers le poste du lieutenant Paulaud, qui commande la section. L'officier leur donne l'ordre de se replier vers la tranchée de résistance (2). Il y parvient d'ailleurs parmi les premiers.

A leur arrivée, le lieutenant Paupier, qui commande la 19ème compagnie, reproche

Dans une tranchée.

vertement au lieutenant Paulaud son abandon de poste et lui intime l'ordre de reprendre immédiatement les positions qu'il vient d'abandonner.

Ce dernier obtempère et parvient, avec ses hommes, à réintégrer les avant-postes sans encombre, car les Allemands se sont retirés, leur coup de main terminé, avec leurs prisonniers.

C'est tout!

Ce genre d'incident est, sur le front, d'une consternante mais quotidienne banalité et n'aurait entraîner aucune mesure consécutive.

Le signalement

C'était compter sans l'infernale obstination d'un système politico-militaire, acharné à débusquer tout manquement à la discipline, tout refus d'obéissance, toute relâchement dans l'esprit de sacrifice, toute atteinte au « moral des combattants », toute fêlure dans l'âme humaine…

Le colonel Pinoteau, qui commande le 298ème R.I., juge bon de signaler à sa hiérarchie l'escarmouche qui a provoqué la chute (momentanée) du poste avancé tenu par le caporal de Vogüe, et les circonstances qui l'entourent.

Le général Julien, commandant la division transmet l'information à son supérieur, le général de Villaret, qui commande le 7ème corps d'armée. Ce dernier demande un rapport circonstancié sur l'affaire.

Le colonel Pinoteau s'exécute en mentionnant, dans son rapport, le repli temporaire des escouades Floch et Venat.

Le corps d'armée, afin d'enquêter sur cette affaire, diligente sur place le commandant Guignot. Ce dernier auditionne, en premier lieu le lieutenant Paulaud.

Celui-ci avait persuadé ses soldats que tout s'arrangerait au mieux pour eux s'ils déclaraient avoir cédé à un moment de panique, et surtout s'ils évitaient de mettre en cause leur officier.

Interrogé, il fait, pour se couvrir, une déposition mensongère en se gardant bien de préciser qu'il a lui-même ordonné le repli, ni qu'il a été le premier à l'exécuter!

En revanche, il se présente comme celui qui a contraint les hommes à réoccuper les positions abandonnées. L'enquêteur de l'Etat-Major n'attendait pas autre chose, son but n'étant pas d'établir la vérité. Il se

La 6 armée sur le front (fin 1914). (Selon R. Attal & D. Rolland in « La Justice militaire dans la 6 armée ». Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne. Tome XLI (1996).



contente donc de cette version des faits et interroge pour la forme les soldats impliqués. Il refuse même d'entendre des témoins à décharge, comme le sergent Grenier qui, inquiet de l'enchaînement des événements et désirant témoigner, se voit brutalement refoulé.

Punition exemplaire

Dans son rapport, le commandant Guignot donnera une interprétation entièrement partiale de l'incident, chargeant les soldats, disculpant totalement l'officier :

« Le lieutenant Paulaud, qui se trouvait dans l'abri de sa section, vît apparaître un groupe d'hommes descendant en désordre et en tumulte des tranchées de première ligne, par le boyau de communication. Il dut user de toute son autorité, appuyé par celle du lieutenant Paupier, commandant de compagnie, pour faire remonter les hommes et réoccuper la tranchée. »

Le général de Villaret décide alors d'une punition collective exemplaire.

Il annonce qu'il va faire fusiller les 24 soldats qui ont participé au décrochage, mais, suite à l'intervention de quelques officiers, il se résout, officieusement, à « limiter » l'exécution à six hommes.

Aussitôt, on fait donner les ordres en conséquence (en toute indépendance!) à la Cour Martiale, qui se réunit aussitôt dans une salle de classe, sans véritable instruction préalable.

Le seul défenseur des 24 accusés, M. Bodé, n'a été averti de sa mission que deux heures avant l'audience.

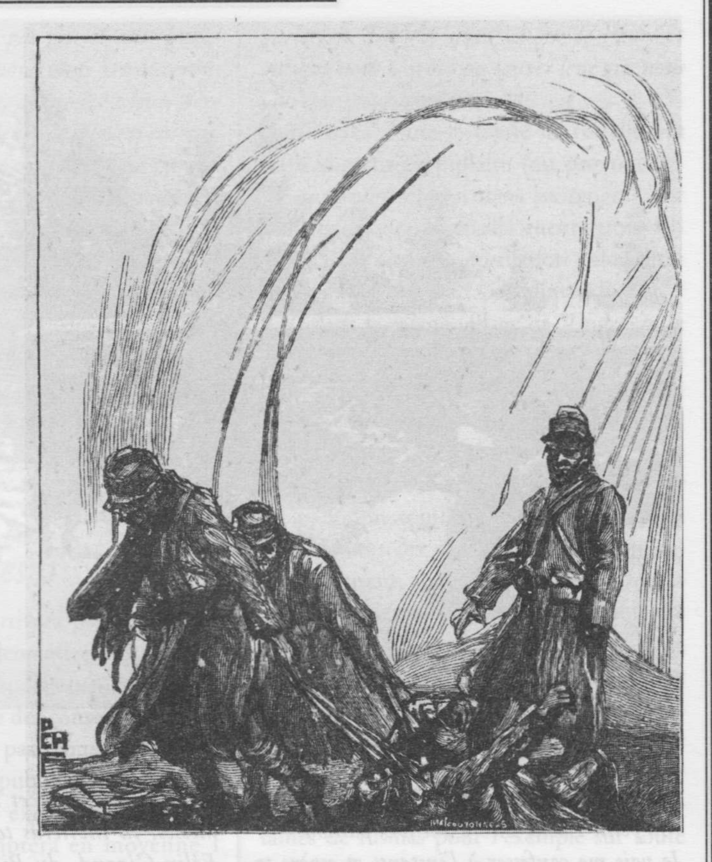
Avant même l'ouverture de la séance, l'aumônier de la Division, l'abbé Dubourg, atterré, est prévenu d'avoir à se tenir prêt pour assister, dès le lendemain matin, 24 condamnés à mort.

C'est le Colonel Pinoteau qui préside la Cour Martiale. Il vient de déclarer au lieutenant Paupier, qui s'inquiète pour ses hommes, :

«… au moins six, car il faut un exemple! »

Le Commissaire du Gouvernement, le lieutenant Achalme, requiert donc, comme annoncé, la peine de mort pour chacun des accusés mais, comme le nombre des exécutions a été préalablement « réduit » en haut-lieu, la Cour Martiale désignera six victimes expiatoires d'une manière arbitraire. On ordonne aux 24 accusés de se placer tels qu'ils se trouvaient dans la tranchée. Les soldats obtempèrent aussitôt et s'alignent. On fait sortir du rang les six premiers. Ce sont les soldats Blanchard, Durandet, Gay, Pettelet, Quinault, ainsi

Corvée funèbre.



que le caporal Floch. Ils sont jugés coupables d'abandon de poste devant l'ennemi, et condamnés à la peine capitale.

L'abbé Dubourg, qui les accompagnera jusqu'à l'exécution, dira les avoir trouvés « sous le coup d'une surprise dépassant tout ce qu'on peut imaginer ».

Le sergent Montcoudiol, en larmes, tente fraternellement de faire espérer une grâce improbable à des condamnés incrédules. Il est malheureusement quasiment certain de leur sort, d'autant qu'il est chargé de leur remettre du papier et des crayons afin qu'ils puissent écrire à leurs familles.

Lettre aux familles

Il nous reste ces dernières lettres, simples et poignantes, comme ultimes témoignages :

Lettre d'adieu de Jean Quinault, de Vallon en Sully (Allier), à sa femme :

« Je t'écris mes dernières nouvelles. C'est fini pour moi. C'est bien triste. J'ai pas le courage. Je me (illisible)… Pour toi, tu ne me verras plus. Il nous est arrivé une histoire dans la compagnie. Nous sommes passés vingt-quatre au Conseil de guerre. Nous sommes six condamnés à mort. Moi, je suis dans les six et je suis pas plus coupable que mes camarades mais notre vie est sacrifiée pour les autres.

Ah! Autre chose : si vous pouvez m'emmener à Vallon. Je suis enterré à Vingré.

Dernier adieu, chère petite femme. C'est fini pour moi. Dernière lettre de moi, décédé au 298ème d'infanterie, 19ème compagnie, pour un motif dont je ne sais pas bien la raison. Les officiers ont tous les torts, et c'est nous qui sommes condamnés par eux. Ceux qui s'en iront pourront te raconter. Jamais j'aurais cru finir mes jours à Vingré et surtout d'être fusillé pour si peu de chose et n'être pas coupable. Ca ne s'est jamais vu, une affaire comme cela.

Je suis enterré à Vingré!…Ah! autre chose, si vous pouvez m'emmener à Vallon ()»

Le caporal Floch, dans le civil greffier de justice (!) à Breteuil (Eure), à sa femme :

Ma bien chère Lucie, Quand cette lettre te parviendra, je serai mort fusillé.

Voici pourquoi :

Le 27 novembre, vers cinq heures du soir, après un violent bombardement de deux heures, dans une tranchée de première ligne, et alors que nous finissions la soupe, des Allemands se sont amenés dans la tranchée, m'ont fait prisonnier avec deux autres camarades, et ensuite, j'ai été accusé d'abandon de poste en présence de l'ennemi.

Nous sommes passés vingt-quatre hier soir au Conseil de Guerre, Six ont été condamnés à mort dont moi. Je ne suis pas plus coupable que les autres, mais il faut un exemple. Mon portefeuille te parviendra et ce qu'il y a dedans.

Je te fais mes derniers adieux à la hâte, les larmes aux yeux, l'âme en peine. Je te demande à genoux humblement pardon pour toute la peine que je vais te causer et


Photo interdite par la censure.

l'embarras dans lequel je vais te mettre…
Ma petite Lucie, encore une fois, pardon.
Je vais me confesser à l'instant, et espère te revoir dans un monde meilleur.
Je meurs innocent du crime d'abandon de poste qui m'est reproché. Si au lieu de m'échapper des Allemands, j'étais resté prisonnier, j'aurais encore la vie sauve. C'est la fatalité.
Ma dernière pensée, à toi, jusqu'au bout.

Lettre de Claude Pettelet, de La Guillermie, à sa femme et à ses parents:

« Je vous écris cette lettre pour vous annoncer une mauvaise nouvelle au sujet des prisonniers qu'ils nous ont fait. Nous, on s'est sauvé et on croyait de sauver sa vie, mais pas du tout, je suis été appelé devant le conseil de guerre avec toute la demi-section dont je faisais partie, on est six qui sont condamnés à mort.
Quel ennui pour vous et surtout pour mon Jérôme que j'aimais tant, mais je te le recommande, aies soin autant que tu pourras et tu diras à ton père que je lui recommande son filleul, de faire ce qu'il pourra pour lui puisque c'est fini pour moi.
Mon motif qu'il m'ont porté c'est « abandon de poste en présence de l'ennemi ». Je n'ai toujours pas tué ni volé et celui qui nous a condamné, j'espère de le voir un jour devant Dieu.
Pour moi, j'ai demandé le prêtre, il nous sera sûrement pas refusé et j'espère que je ne tremblerai pas au moment de l'exécution. Ca ne doit pas être un crime, en se confessant, à ne pas être digne du ciel.
Dès que tu auras reçu ma lettre, tu me feras faire mon service et tu me feras dire des messes, tu inviteras tous mes amis tel que Félix Giraud, du Pilard, et Mélanie, et quand tu vendras Massoné, tu feras ton possible pour que Mélanie l'achète.
Chère femme, je vous invite tous, c'est à dire toi, mon père, ma mère et mon oncle à avoir un bon accord ensemble et à avoir soin de Jérôme le reste de vos jours. Je vous le souhaite et j'espère que vous m'accorderez cette faveur.
Chère femme, la compagnie demande grâce pour nous au général, mais il ne faut pas compter sur ça pour être acquittés, mais enfin ne te fais pas de l'ennui pour ça, il y en a d'autres.
Je fais cette lettre et je la donne à un copain et je lui dis de la faire partir que quand je serais mort; quand vous la recevrez, tout sera fini.
Je termine en vous embrassant tous et en espérant de se revoir au ciel, il n'y a plus que là que l'on peut se revoir.
Il y en a beaucoup du pays qui sont avec moi, ils diront toujours que ma faute n'était pas grave.
Je vous embrasse tous et je vous dit adieu.
Je regrette. »

Lettre de Gay à sa femme:

« Ma chère femme,
Le 27 novembre, à 3 heures du soir, l'artillerie allemande s'est mise à bombarder les tranchées pendant deux heures. La première section, qui était à notre droite, a évacué sa tranchée sans qu'on le sache.
Vers 5 h.30 du soir, nous mangions la soupe en veillant devant nos créneaux, quand tout à coup les Allemands viennent par la tranchée de la première section. On nous croise la baïonnette en disant: « Rendez-vous! Haut les mains! On vous fusille! ».
Je me suis vu prisonnier avec un autre de mon escouade. Je saisis un moment d'inattention pour m'échapper. Il y avait un pare-éclats en face de moi. Je me suis jeté en face, au risque de me faire tuer par les balles, et comme je n'ai plus vu de camarade, je suis descendu par la tranchée pour rejoindre ma section et nous sommes remontés pour réoccuper la tranchée.
Le lendemain, tous les officiers et chefs de section étaient bien à leurs postes et nous, pour ne pas être restés prisonniers des Allemands, nous avons passé en Conseil de guerre, toute la demi-section.
Tous les autres ont été acquittés et nous avons été six condamnés qui ne sont pas plus coupables que les autres mais si nous mourons pour les autres, nous serons vengés par Dieu.
Pardonne-moi bien de la peine que je vais te faire, ainsi qu'a mes pauvres parents. Je vais demander l'aumônier pour me confesser. On ne me le refusera pas. Je suis innocent.
Adieu! Je ne sais plus quoi te mettre, moi qui avait tant de choses à te dire.
Oh! Pardonne-moi encore une fois, ainsi que mes chers parents.
Je n'ai pas peur de la mort, puisque je suis innocent du fait qu'on me reproche.

Lettre de Jean Blanchard, d'Ambierle (Loire), à sa femme Michelle. Il avait 34 ans:

3 décembre 1914, 11h30 du soir
Ma chère Bien-aimée,
C'est dans une grande détresse que je me mets à t'écrire et si Dieu et la Sainte Vierge ne me

viennent en aide c'est pour la dernière fois, je suis dans une telle détresse et une telle douleur que je ne sais trouver tout ce que je voudrais pouvoir te dire et je vois d'ici quand tu vas lire ces lignes tout ce que tu vas souffrir ma pauvre amie qui m'es si chère, pardonne-moi tout ce que tu vas souffrir par moi. Je serais dans le désespoir complet si je n'avais la foi et la religion pour me soutenir dans ce moment si terrible pour moi. Car je suis dans la position la plus terrible qui puisse exister pour moi car je n'ai plus longtemps à vivre à moins que Dieu par un miracle de sa bonté ne me vienne en aide. Je vais tâcher en quelques mots de te dire ma situation mais je ne sais si je pourrai, je ne m'en sens guère le courage. Le 27 novembre, à la nuit, étant dans une tranchée face à l'ennemi, les Allemands nous ont surpris, et ont jeté la panique parmi nous, dans notre tranchée, nous nous sommes retirés dans une tranchée arrière, et nous sommes retournés reprendre nos places presque aussitôt, résultat : une dizaine de prisonniers à la compagnie dont un à mon escouade, pour cette faute nous avons passé aujourd'hui soir l'escouade (vingt-quatre hommes) au conseil de guerre et hélas ! nous sommes six pour payer pour tous, je ne puis t'en expliquer davantage ma chère amie, je souffre trop, l'ami Darlet pourra mieux t'expliquer, j'ai la conscience tranquille et me soumets entièrement à la volonté de Dieu qui le veut ainsi ;…..Le 1er décembre au matin on nous a fait déposer sur ce qui s'était passé, et quand j'ai vu l'accusation qui était portée contre nous et dont personne ne pouvait se douter, j'ai pleuré une partie de la journée et n'ai pas eu la force de t'écrire, le lendemain je n'ai pu te faire qu'une carte…

Il me reste encore un petit espoir d'être gracié, oh, bien petit ! mais la sainte Vierge est si bonne et si puissante… Pardonne-moi tout ce que tu vas souffrir par moi, ma bien-aimée, toi que j'ai de plus cher sur la terre, toi que j'aurais voulu rendre si heureuse en vivant chrétiennement ensemble si j'étais retourné près de toi…

…Mes pauvres parents, ma pauvre mère, mon pauvre père, que vont-ils devenir quand ils vont apprendre ce que je suis devenu ? Ô ma bien-aimée, ma chère Michelle, prends-en bien soin de mes pauvres parents tant qu'ils seront de ce monde, sois leur consolation et leur soutien dans leur douleur, je te les laisse à tes bons soins, dis-leur bien que je n'ai pas mérité cette punition si dure et que nous nous retrouverons tous en l'autre monde, assiste-les à leurs derniers moments et Dieu t'en récompensera, demande pardon pour moi à tes bons parents de la peine qu'ils vont éprouver par moi, dis-leur bien que je les aimais beaucoup et qu'ils ne m'oublient pas dans leurs prières, que j'étais heureux d'être devenu leur fils et de pouvoir les soutenir et en avoir soin sur leurs vieux jours mais puisque Dieu en a jugé autrement, que sa volonté soit faite et non la mienne.

Au revoir là-haut, ma chère épouse.

Jean

Fusillés tous les 6

La grâce espérée n'arrivera pas. D'ailleurs, personne ne l'avait demandée. En effet, les conseils de guerre spéciaux (cours martiales), à la différence des conseils de guerre ordinaires, n'étaient pas tenus de solliciter le Président de la République, et pouvaient faire procéder aux exécutions dans les 24 heures. On comptera en moyenne 1 demande de grâce pour 9 peines de mort prononcées : Joffre n'avait-il pas écrit le 11 octobre : *« l'exécution sans délai est donc la règle et la proposition de commutation, l'exception ».*

L'exécution devant porter exemple, ils sont fusillés tous les six ensemble le lendemain matin, 4 décembre 1914, en contrebas du village de Vingré, devant la 19ème compagnie ainsi que tous les hommes disponibles des 238ème et 298ème R.I., muets et en larmes.

Au retour de la terrible épreuve, certains comme le sergent Grenier crieront leur indignation :

« C'est honteux, honteux ! Pour le moment, on ne peut rien dire, mais quand je pourrais parler, je dirai ce que j'ai sur le cœur, et puisque nous n'avons pu sauver leur vie, nous sauverons leur honneur ». (3)

Hélas, sans doute la tuerie ne fut-elle pas suffisamment exemplaire (ou provoqua-t-elle quelques remous dans les rangs ?), car le 12 décembre on fusilla encore trois soldats, cette fois pour mutilation volontaire : Henri Jolbert et Jean Grataloux, du 238ème R.I., dans le même village de Vingré, et le même jour, non loin de là, à Fontenoy, Léonard Leymarie, du 305ème R.I..

Également à Fontenoy, le 12 février 1915, on fusillera le soldat Bersot, sous l'incroyable motif d'avoir refusé de porter un pantalon souillé. Cette affaire inique restera dans les mémoires et deviendra, effectivement, exemplaire mais pas de la façon initialement souhaitée par l'autorité militaire (4).

La liste est encore longue, de celui-ci que l'on fusilla sur son brancard à ceux-là qu'on exécuta sur la foi d'un rapport médical.

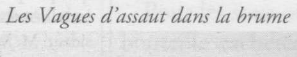
Selon les sources, il y eut plusieurs centaines de fusillés pour l'exemple sur toute la durée de la guerre (5).

Mais s'il est vrai qu'on cite souvent les exécutions consécutives aux mutineries de 1917, on parle beaucoup moins de toutes les autres, les plus nombreuses. Car les mutins de 17 restent auréolés d'une imagerie « révolutionnaire » et d'un préjugé favorable dont leurs camarades d'infortune ne bénéficient pas.

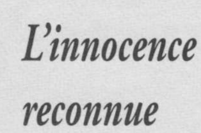
Aux premiers, « l'excuse » de l'épuisement devant la durée de la guerre, du rejet des sanglantes « offensives à outrance », aux autres, l'opprobre de la couardise, de la lâcheté et de la trahison.

Après la guerre, les familles et les compagnons de ces fusillés pour l'exemple se mobilisent pour obtenir la réhabilitation de leurs camarades.

De pétitions en manifestations, de campagnes de presse en demande de révision, ils finirent parfois par obtenir « réparation ». Des jugements seront cassés et des victimes réhabilitées, mais peu.


Les Vagues d'assaut dans la brume





L'innocence reconnue

Au Journal Officiel du 18 février 1921, on put lire cet arrêt de la Cour de Cassation :

« Attendu que le sous-lieute-

nant Paulaud… peut donc être considéré comme ayant été un des principaux témoins de l'accusation », (qu'au moment de la panique), « le chef de section, sous-lieutenant Paulaud, sorti de son abri voisin, leur avait donné l'ordre de se replier sur la tranchée de résistance ; que cet officier était parti lui-même précipitamment et l'un des premiers dans cette direction » ;

« attendu que le lieutenant Paupier, qui commandait la compagnie et se trouvait dans la tranchée de résistance a déclaré que le sous-lieutenant Paulaud était arrivé l'un des premiers au moment de la panique dans cette tranchée, qu'il lui avait adressé une observation à ce sujet et que, quelques instants après, tous les hommes, sur l'ordre que lui-même leur en avait donné, étaient remontés en première ligne, à la suite de leur chef de section… »

« Attendu qu'il importe de constater que le sous-lieutenant Paulaud lui-même a exprimé sa conviction de l'innocence des condamnés, quelques instants après leur exécution, dans des conditions de sincérité qui ont été rapportées par un témoin…, et qu'il a affirmé à nouveau cette conviction… dans ses dernières dépositions. »

« Attendu qu'en raison du décès des condamnés, il y a impossibilité de procéder à de nouveaux débats, qu'il appartient en conséquence à la Cour de Cassation de statuer au fond sans renvoi, en présence des parties civiles et du curateur nommé par elles à la mémoire des morts.

Pour ces motifs :

***Casse** et **annule** le jugement du Conseil de Guerre Spécial de la 53ème division d'infanterie, en date du 3 décembre 1914, qui a condamné le caporal Floch, les Soldats Gay, Pettelet, Quinault, Blanchard et Durandet à la peine de mort.*

« Décharge leur mémoire de cette condamnation. » (6)

Une « justice » les a condamnés et tués, une autre justice les innocente.

Mort, où est ta victoire ?

Mais qu'importe, après tout, que ces hommes aient été innocents ou coupables d'une trop humaine défaillance. Ils sont avant tout des victimes, au même titre que ceux à coté desquels ils reposent dans tous ces cimetières qui parsèment nos campagnes, de l'Artois aux Vosges.

Mourir sous des balles françaises ou sous des balles allemandes, quelle différence ?

Et s'il est vrai que, victimes de l'iniquité de la « justice militaire », ils sont bien des martyrs, ne peut-on en dire autant de tous leurs compagnons d'armes, tous ces jeunes hommes qui sont morts, disparus ou qui sont revenus marqués dans leur chair ou dans leur âme pour le reste de leur existence ? (7)

Jacques Marsot

(1) Le plan Schlieffen, du nom de l'ancien chef de l'état-major allemand, avait été établi dès 1905. Au lendemain des dernières, et vaines, tentatives de Guillaume II pour tenter de briser l'alliance franco-russe de 1894, le seul espoir de l'Allemagne pour éviter d'avoir, en cas de conflit, à se battre sur deux fronts, était d'abattre la France au plus vite, avant que la masse des armées russes n'ait pu se mettre en mouvement.

Pour cela, il était nécessaire d'attirer l'armée française, puissamment appuyée sur ses fortifications de l'est et du nord-est, par un léger repli sur cette frontière, et de la contourner sur sa gauche par un violent débordement à travers la frontière nord de la France, plus vulnérable.

Ce plan, qui violait la neutralité belge, exposait à faire entrer la Grande-Bretagne dans la guerre, mais ce risque était largement compensé par les avantages de l'effet de surprise et de la concentration des forces.

Le mouvement tournant devait encercler l'ensemble des armées françaises à l'est de Paris, et terminer ainsi la guerre au plus vite.

Pour arriver à ce résultat, Schlieffen préconisait de dégarnir au maximum les frontières orientales et rhénanes de l'Allemagne, afin de renforcer d'autant l'aile marchante du dispositif, à travers la Belgique.

Von Molkte, qui lui succéda, reprit ce plan mais dut le modifier quelque peu, son prédécesseur ayant sous estimé quelques facteurs, comme la vigueur de la résistance belge, la promptitude et l'efficacité de l'aide britannique, et surtout, n'ayant pas prévu les mouvements de panique à l'est, devant l'avance inattendue des Russes. Craignant, à juste titre, l'effet désastreux d'une invasion étrangère sur le moral de la population allemande et ne pouvant se risquer à trop dégarnir la frontière de l'Alsace-lorraine, il fut contraint de soustraire, en peine offensive, deux corps d'armée du front occidental, afin de protéger les territoires de la Prusse Orientale.

(2) Le lieutenant Paulaud niera, par la suite, avoir donné cet ordre. Mais quatre hommes : le soldat Darlet, les caporaux Lafloque et Bardet et le sergent Rimaud, témoigneront formellement du contraire devant la cour de Cassation, ainsi qu'au Conseil de Guerre de Clermont-Ferrand qui eut, par la suite, à le juger.

(3) Le sergent Grenier mourra avant d'avoir pu tenir sa promesse, mais d'autres camarades y viendront.

(4) Yves Boisset en a fait un film : « Le pantalon rouge » voir Gavroche n° 55 (01/02/1991)

(5) Les chiffres varient grandement selon les sources :

Pour la durée de la guerre on a :

– SHAT (Serv. Hist. de l'Armée de Terre) : 450 fusillés.

– Pedroncini : 500 fusillés.

– Suard (Revue d'histoire moderne et contemporaine) : 650 fusillés.

– Dintihlac (Essai sur le fonctionnement de la justice militaire en 14/18 - PVF 1929) : 923 fusillés.

– Le Crapouillot : 1637 fusillés.

Le Crapouillot et Dintihlac donnent le détail par année : 1914 (215/200), 1915 (442/392), 1916 (325/156), 1917 (528/132), 1918 (136/43), total (1637/923).

Malgré la différence notable des totaux on constate que les exécutions de 1914-1915 et 1916 sont amplement supérieures aux chiffres de 1917.

(6) Le sous-lieutenant Paulaud, quant à lui, fut le seul officier à être traduit devant le conseil de guerre, pour cette affaire. Il fut acquitté, le 5 octobre 1921, non sans que son infamie ait été rendue publique. Mais, s'il était certes responsable d'avoir laissé fusillé six innocents, les autres, les vrais coupables, ceux qui ont ordonné et organisé le massacre, ne furent jamais inquiétés.

Quoique… Justice immanente ? Le 12 mars 1915 : Le général de Villaret et le général Maunoury, visitant ensemble les tranchées de 1re ligne, à moins de 500 mètres du lieu de l'exécution des « six de Vingré », seront grièvement blessés, victimes tous les deux de la même balle d'un tireur d'élite allemand… et d'un excès de zèle pendant l'inspection d'une meurtrière !

De Villaret, touché à la tête, se remit de sa blessure. Quant à Maunoury, il terminera là sa brillante carrière militaire l'œil gauche arraché et mourra aveugle en 1923. Il sera nommé Maréchal de France à titre posthume.

(7) Penser à tous ces combattants de toutes nationalités, les unir dans un égal respect, perpétuer leur mémoire et le souvenir de leurs souffrances, c'est ce à quoi s'emploient quelques personnes que je tiens ici à féliciter, en particulier les adhérents de l'association Soissonnais 14/18 et leur président, M. Marc Pamart.

Dans la tranchée de tir - L'observateur



__Bibliographie__

- H. Andrault, Quand on fusillait les innocents, Gallimard, 1935
- J.-D. Destemberg, Les chemins de l'Histoire, 1914-1918, Éditions Demars, 1999.
- J. Galtier-Boissière & D. de Ferdon, Le Crapouillot. Août 1934
- J.-P. Guéno & Y. Laplume, Paroles de poilus. Lettres et carnets du front. 1914-1918.Librio, 1998
- Historique du 298ème régiment d'infanterie. Imp. M. Souchier, Roanne, 1921.
- N. Offenstadt, Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective. O. Jacob, 1999
- R.G. Réau, Les crimes des Conseils de guerre, Ed ; Progrès Civique, Paris
- L. Vergne, Fusillé pour un pantalon, Gavroche n° 55, Ed. Floréal, Janv/Fév1991
- G. Pedroncini, Les anti armées de 1917 - PUF.



L'Affaire des Empoisonneurs

Forteresse de Hanoï, le 27 juin 1908, 4ème régiment d'artillerie coloniale

A la soupe!

Tout semble calme en cette fin de journée dans les quartiers du régiment d'artillerie, au cœur de la forteresse de Hanoï. Le clairon vient de sonner la soupe et les hommes gagnent tranquillement qui la pension des adjudants et des maréchaux des logis chefs, qui la popote des maréchaux des logis et fourriers, qui enfin l'ordinaire de la troupe.

Les menus sont évidemment différenciés selon les grades. Les adjudants après une soupe aux pommes de terre, auront du veau en ragoût, des haricots au jus, du poulet rôti. L'ordinaire de la troupe est composé de soupe grasse, de bœuf aux carottes, de macédoine de légumes, de poisson au gratin, de veau rôti.

Arrêtons-nous plus particulièrement sur le menu de la popote des Maréchaux des Logis (pour simplifier, ils seront appelés margis) et des fourriers.

Une soupe grasse suivie d'un bouilli aux légumes, puis de canard aux navets, des pommes de terre sautées, des tomates farcies, du veau rôti et enfin en dessert des bananes (1).

Traditionnellement, l'intendance se fournit au marché, le bœuf et le veau sont achetés à la boucherie Loisy. Et comme à l'habitude la totalité des aliments semble fraîche au moment de l'achat.

Les cuisines sont séparées en fonction des grades. La cuisine des adjudants est préparée par un cuisinier indigène sous la surveillance d'un chef de popote, celle des margis par un canonnier indigène sous le contrôle d'un cuisinier européen et du margis chef de popote (2).

Les cuisines de la troupe sont au nombre de deux, elles sont accolées. Les repas sont préparés par un cuisinier et un aide indigène sous la surveillance d'un canonnier européen affecté à chaque local et sous la très haute surveillance du brigadier d'ordinaire.

Les cuisines sont éloignées des pensions, popotes et ordinaires d'environ une cinquantaine de mètres. Les plats sont amenés par des canonniers indigènes ou des boys.

Pour les sous-officiers, le vin est servi en bouteille cachetée. Pour la troupe, le vin est touché chaque jour aux subsistances et les boys le mettent en bouteille et le portent au réfectoire. Le café et le thé sont préparés par des européens.

Donc le régiment s'apprête à passer à table.

Le repas se déroule bien, sans appréciations spéciales. En fin de soirée, les premiers signes de malaises apparaissent chez les margis. Certains même délirent. Le service de santé est immédiatement informé. Indigestion, mauvaise qualité des produits? empoisonnement? Rien en ce 27 juin au soir ne permet d'avancer une hypothèse. Seule constatation, les hommes qui ont mangé à la petite soupe (prison-

Hanoi, capitale du Vietnam, situé au confluent du Fleuve Rouge et de la rivière Tô-Lich, compte plus de mille ans d'histoire.

Depuis le milieu du 5ème siècle après JC, sous la domination chinoise, il y avait à cet emplacement un bourg appelé Tông-Binh.

En 545, lors d'un soulèvement contre les chinois, Ly-Bôn y fit bâtir une citadelle de bois pour faire face à l'ennemi.

Durant cette même période, il fit construire la première pagode du lieu, qu'il nomma Khai-Quôc (Fondation du pays).

Au 16ème siècle, cette pagode a été transformée au bord du lac de l'Ouest, où elle se trouve encore aujourd'hui, et baptisée Trân-Quôc (Défense du pays).

Après une nouvelle invasion de l'an 807, la dynastie chinoise des Sui choisit Tông-Binh comme quartier général.

Pour défendre leur centre administratif, les chinois firent construire autour de Tông-Binh une muraille en terre d'un périmètre de plus de 6 km, appelée alors la citadelle La-Thanh.

Vers la fin du 9ème siècle, cette citadelle fût agrandie et reçu le nom de Dai-La, qui servit désormais à désigner l'agglomération tout entière.

Alors qu'on ne dénombrait à l'époque que 55 villages dans tout le Delta du Nord, on en trouvait 11 à Dai-La, qui était devenue ainsi le centre politique et économique de tout le bassin du Fleuve Rouge.

Cependant, les premières dynasties du Vietnam, depuis la moitié du 10ème siècle jusqu'au début du 11ème siècle, choisirent Hoa-Lu, situé à moins de 100 km au sud de Dai-La, comme capitale.

niers et hommes de garde) n'ont pas été malades.

L'adjudant Lamotte écrit le 28 juin (3): « un cas d'empoisonnement général s'est produit au régiment dans la soirée du 27 courant à la suite d'ingestion d'aliments préparés d'une façon plus ou moins suspecte. Certains bruits qui courent ayant éveillé ma méfiance, mes soupçons se portèrent immédiatement sur tous les indigènes (tant Linhs que civils) employés de près ou de loin au service des cuisines. Il était trop tard dans la soirée du 27 pour me permettre de faire l'enquête nécessaire, qui aurait pu préciser davantage mes soupçons. »

Un peu d'histoire

Napoléon III, par goût? par gloriole? pour affirmer son prestige personnel? ou peut être tout simplement soutenir les missions catholiques se lance, sans trop de réflexions, dans une politique d'interventions outre-mer qui génère une politique d'expansion. La péninsule indochinoise n'échappe pas à cette règle.

L'empereur d'Annam, Minh Mang, fils de Gia Long (Nguyên Anh) persécute les chrétiens favorables à la pénétration française. Ils se soulèvent en Cochinchine, contre ces persécutions, à partir de 1833 et demande l'aide des pays européens. En 1848; Tu Duc accède à son tour au trône et intensifie les persécutions. La France décide alors d'intervenir militairement.

Contraint et forcé, Tu Duc se résout à signer en 1862 à Hué le traité cédant à la France les trois provinces du Nam Ky (Basse Cochinchine). Le nombre des explorateurs se multiplie, le Mékong est exploré par Doudart de Lagrée, Jean Dupuis remonte le fleuve rouge avec 400 chinois armés de fusils Chassepot. Au retour, bloqué par les Vietnamiens, la France intervient et Francis Garnier libère le passage avec un aviso et 50 soldats. Hanoï est prise une première fois. Mais peu de temps après, Garnier et Balny (4) sont tués par les Pavillons Noirs qui compromettent encore une fois le commerce français dans la région et ils occupent de fait le Tonkin suite à son évacuation par la France (Traité de Saïgon le 15 mars 1874).

La province d'Annam vassale de la Chine hésite entre la France et son suzerain. L'empereur laisse faire les Pavillons noirs. Le Cdt Rivière (3 canonnières, 580 Français, 25 tirailleurs annamites), reprend Hanoï et rétablit l'ordre. Mais il est tué avec 29 hommes lors d'une sortie au Pont-de-papier le 19 mai 1883.

Une escadre forte de 4000 hommes aux ordres de l'Amiral Courbet bombarde Hué et reconquiert le Tonkin. Les traités de Hué et de Tientsin règlent de façon provisoire le sort de l'Annam et du Tonkin et les relations françaises avec la Chine. Cependant l'impératrice Tseu-Hi refuse de reconnaître le traité et suite à plusieurs affrontements, l'état de guerre avec la Chine est reconnu. L'action de la marine se trouve un moment limité par le manque de charbon et le refus des Britanniques de mettre à notre disposition leurs stocks.

Finalement Courbet attaque Formose et détruit la flotte chinoise devant Fou-Tchéou. Les événements de Langson malgré la défaite des troupes chinoises poussèrent Clémenceau et les anticolonialistes à profiter de leur avantage. Ferry démissionne, bien que la Chine accepte finalement de signer le second traité de Tientsin qui confirme les positions françaises sur l'Indochine de l'est.

Le Viêtnam est connu à l'époque pour ses fumeries d'opium (le tiers des ressources de la colonie!) et pour son administration traditionnelle aux mains des mandarins. Archaïsme tribal, corruption, avantages, les lettrés voient avec l'arrivée du colonisateur leur échapper leurs sources de revenus et leur pouvoir. Des troupes armées, les Pavillons noirs écument terre et mer et contrôlent des régions entières.

Des révoltes sporadiques éclatent en Annam menées par Tuong et Thuyet (les deux mandarins régents). Au Tonkin, entre Delta et frontière chinoise, les troupes françaises s'épuisent à courir après un ennemi invisible et insaisissable: Dé-Tham.

Galliéni et les administrateurs des territoires militaires appliquent la politique de la « tâche d'huile » basée sur la mise en place de postes militaires, la pacification de la zone et la mise en place de nouveaux postes en avant des premiers. La victoire japonaise sur les Russes en 1905 prouvent que des asiatiques formés aux techniques modernes peuvent rivaliser avec les Européens. Quelques Annamites partent donc au Japon où ils commencent par écrire pamphlets et poèmes... et d'où ils jettent des idées au vent: rébellion, révolte... quand éclatent des troubles en Annam réclamant la diminution et la suppression des impôts.

Au Tonkin, le De-Tham, suite à des revers militaires et à une nouvelle stratégie politique, fait sa première soumission.

Globalement, la paix règne jusqu'en 1905, date à laquelle une nouvelle révolte éclate.

Le Dê-Dôc (général) Trong Van Tham surnommé le Dê-Tham ou Tigre sacré de Yên-Thê se soulève contre les envahisseurs, et réussit à contrôler plusieurs régions. En 1894, les Français signent avec lui un accord de paix en lui cédant 22 villages dans la région de Yên-Thê. Il établit son QG à Cho-Cho. Sporadiquement, il mène quelques révoltes pour obtenir de nouveaux avantages.

Lettre anonyme et dénonciation

Huit jours avant la serie d'empoisonnement, le général commandant l'artillerie, avait reçu une lettre anonyme. *« aujourd'hui, presque tous les habitants*



Le datura (Datura stramonium ou Datura Metel) appartient à la famille des Solanacées. Son ingestion provoque des intoxications, dans certains pays, les fleurs et les graines sont utilisées pour leurs propriétés hallucinogènes. Ses alcaloïdes ont des effets semblables à l'atropine. La symptomatologie est dominée par des signes neurologiques, de la fièvre, de la tachycardie, une grande soif et la sécheresse de la bouche. Les personnes ayant ingéré du Datura présentent des troubles du comportement, délirent ou ont des hallucinations. Dans tous les cas une confusion mentale. Le datura agit aussi sur la vue.

Les conséquences de l'ingestion peuvent être mortelles.

dont la plupart des employés et des militaires indigènes sont d'avis pour la révolution et voici le tracé de leur plan :

dans les postes de milice, les miliciens attaquent les gardes principaux, les résidents de France et leur personnel européen. Aux tirailleurs, les soldats indigènes, au lieu de combattre les révoltés paysans, tirent sur les soldats d'infanterie [...] ainsi les maréchaux des logis Duong-Van-Bé, (n° mle 1585) et Nguyen-Tri-Bihn, (n° mle 16) sont les chefs de la révolution pour les militaires. Ils sont en correspondance avec Monsieur le Dé-Tham. »

L'auteur continue en indiquant que le 13 juin au cours d'une réunion dans la compagnie, ils ordonnaient aux canonniers indigènes de mettre leurs jambières rouges (5) en attendant le signal des révoltés civils. Le plan est simple : tuer tous les européens et s'emparer du dépôt d'armes. De même, dans l'artillerie, un canonnier indigène Nguyen-Dac-Ngo (n° mle 643) de la 14ème batterie pousse les canonniers à se révolter.

L'attaque des civils en ce 13 juin est reportée, les artilleurs enlèvent leurs jambières, mais qu'importe, *« nous attaquerons la prochaine fois les Européens dans leur sommeil ou pendant leur absence du quartier. »*

L'auteur (ou peut-être les auteurs ?) de la lettre anonyme justifie ensuite sa lettre par le fait qu'il est trop engagé vis-à-vis des Français pour espérer ne pas subir de vengeance de la part des rebelles.

Pour le dénonciateur, *« les excitations sont venues à leur plus haut degré, parce que les prétendants à la révolution viennent d'apprendre les dégâts qui se sont produits à la frontière du Yun-Nam sur la frontière du Tonkin. Pendant que les réformistes chinois entrent au Tonkin, les Tonkinois commencent leurs attaques. »*

Par ailleurs, le 24 juin, le lieutenant Delmond-Bebet rend compte du comportement étrange d'un Maréchal des logis indigène Nguyen-tri-Bihn de la 6ème compagnie d'ouvriers et d'un brigadier du 4ème d'artillerie (Duong-Van-Bé, matricule 1585). A peine entrés dans une blanchisserie, informés par une femme de la présence d'un officier européen à proximité, les deux hommes repartent en pousse immédiatement. Le lieutenant suppose que cette blanchisserie est un centre de propagande, car une grande partie des canonniers indigènes du 4ème vient y faire laver son linge.

Où il faut se méfier de la sauce...

Dans l'après-midi du 27 juin, le cuisinier des adjudants témoigne : « vers six heures du soir, le cuisinier des brigadiers et canonniers, vint le trouver avec un plat de sauce, qui, prétendait-il, devait donner aux aliments un goût excellent et lui proposant d'en mettre dans les plats qu'il préparait, notre cuisinier refusa, disant que sa sauce était préparée déjà, il le remerciait de sa bonne grâce ». Il n'y aura pas de sauce dans leurs plats.

Le cuisinier des margis interrogé lui aussi déclare « Ayant eu à m'absenter de la cuisine vers 5 heures du soir, pour une revue d'armes, il aurait trouvé à son retour, le cuisinier des brigadiers et canonniers dans la cuisine des margis et fourriers. L'ayant interrogé sur sa présence, celui-ci lui aurait répondu qu'il venait lui demander un peu de bouillon pour le brigadier d'ordinaire indisposé ; le cuisinier des margis et fourriers aurait refusé de lui donner le bouillon ; alors le cuisinier des brigadiers et canonniers passants outre, aurait plongé un petit pot qu'il tenait à la main dans la marmite à bouillon et se serait servi quand même. » L'adjudant Lamotte dans son rapport juge son récit un peu suspect.


Prisonniers Indigènes à la cangue, cherchant leurs poux.

Le cafetier confirme que le cuisinier des brigadiers est arrivé tenant un petit pot entre les mains. Dans le pot, un liquide de couleur café, soit disant une sauce. Le cuisinier des margis aurait refusé. Passant outre ce refus, il aurait versé le contenu dans la soupe et dans le canard aux navets.

Le marmiton quant à lui affirme avoir vu le cuisinier vers 3 heures et confirme les dires du cafetier.

L'adjudant Lamotte constate aussi que les garçons de table et les boys qui mangent les restes des aliments s'en sont abstenus (3 canonniers indigènes et 2 marmitons). Le seul qui en ait mangé a ressenti les mêmes symptômes que les sous-officiers. Le cuisinier des adjudants qui a mangé du canard aux navets a également été trouvé malade.

Le lendemain, au rapport, le cuisinier des hommes de troupe est absent et supposé en fuite (Nguyen-Van-Ngoc).

Les soupçons, outre le fugitif, porte sur Nguyen-Van-Thuc (mle 1875), Nguyen-Van-Vinh (marmiton), Hoang-Van-Hai (cafetier).

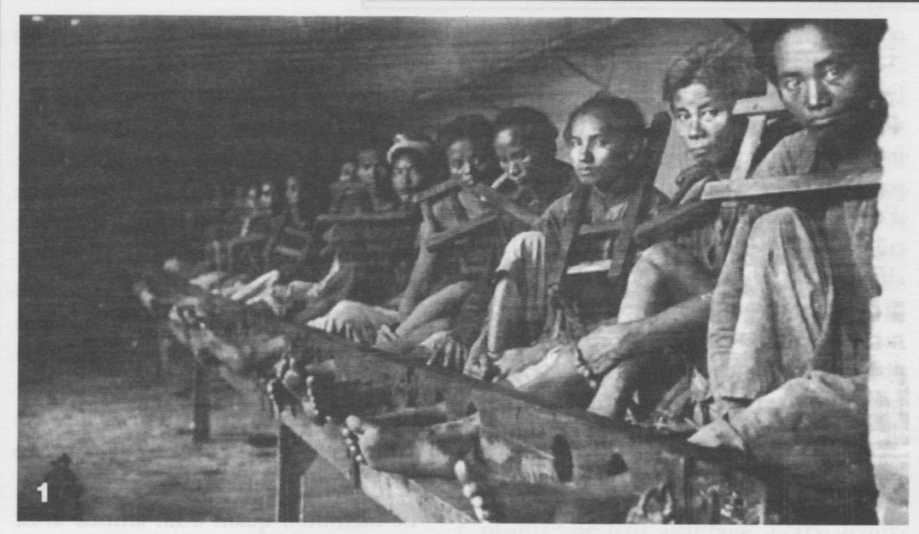
Le 3 juillet, dans son rapport, aux ministres de la guerre et des colonies, le général Piel déclare que vers huit heures du soir, dans la soirée du 27 juin, le Commandant Grimaud était prévenu par l'intermédiaire de la mission catholique qu'un coup de main serait tenté le soir même.

Dans le même temps, le résident supérieur informe le général de rassemblements suspects aux abords de la ville. Des mesures sont immédiatement prises et devant l'activité déployée dans la citadelle, les insurgés se replient.

Aucun adjudant n'a été malade du fait que l'auteur de la tentative d'empoisonnement n'a pu mêler du poison aux aliments. Que serait-il arrivé s'il avait réussi à verser son poison dans les plats ?

Sur les 24 margis ou fourriers présents le soir, seuls 2 n'ont pas été malades : le margis de garde à la poudrière qui avait mangé une heure avant ses camarades, et un margis qui n'a pas mangé de soupe.

Au 3 juillet, « grâce au dévouement des officiers du corps de Santé et à l'influence d'un traitement énergique, les hommes



Criminels inculpés dans le complot des Empoisonneurs (Juillet 1908) à la barre de Justice, dans la prison.

malades furent rapidement hors de danger, et qu'à l'heure actuelle tous sont en bonne santé ». Il semblerait que le poison utilisé ait été une potion fabriquée à base de datura, un solanacée encore appelé trompette du jugement et dont les feuilles sont reconnues pour être un poison et un puissant narcotique.

Pour le général Piel, « il semble bien ressortir très nettement qu'il y eût attentat criminel, une instruction est d'ailleurs ouverte dont il y a lieu d'attendre le résultat. Mais déjà si l'on rapproche les événements signalés ci-dessus des graves soupçons qui pesaient depuis plusieurs jours déjà sur certains militaires indigènes de la garnison de Hanoï, on est amené naturellement à penser que ces militaires ne sont pas étrangers à l'attentat dirigé contre nos soldats européens ». Le général continue en confirmant qu'il a donné l'ordre d'arrêter les individus incriminés et de les traduire devant la commission criminelle.

L'histoire en cartes postales

En Annam et au Tonkin, les juridictions indigènes subsistent (6) et « c'est seulement dans certains cas déterminés que les indigènes et assimilés sont justiciables des tribunaux français ». Des restrictions sont apportées dans le traité de 1874 puis dans celui de 1881. En 1888, des magistrats de carrière ouvrent des tribunaux à Haïphong et Hanoï. Dès lors la justice française empiète sur le domaine de la justice indigène. Le résident supérieur récupère les pouvoir donnés par le roi d'Annam au kinh-loc en cas d'appel et une chambre d'appel est créée en 1905 composée de 3 magistrats français et de 2 mandarins.

En l'espèce, vu le type de condamnation infligée, c'est la justice indigène qui s'applique. Justice militaire rendue par la justice traditionnelle (à la sauce française), les dossiers du procès sont à retrouver pour étudier les systèmes de défense des accusés, le réquisitoire de la justice indigène. Aujourd'hui nous n'en avons que le résultat : les accusés sont condamnés et exécutés. Combien de personnes ont-elles été inculpées ? quelles furent les condamnations ? ces points restent encore à éclaircir.

Bien avant Paris-Match, les photographes et les journalistes savaient utiliser le choc des photos. La série de cartes postales dont nous présentons quelques exemples en est la preuve. Nous pouvons ainsi assister au déroulement des événements depuis l'arrestation.

Une carte postale montre les « criminels inculpés dans le complot des empoisonneurs à la barre de justice dans la prison » (photo 1). On y voit une douzaine d'hommes, la tête prise dans des cangues, les pieds passés dans les trous d'une planche de bois, l'air résigné. Attente du jugement ? attente de la sentence ? Le jugement est très rapide car dès le huit juillet les premières condamnations sont mises en œuvre. Quelles sont-elles ? Qui fut condamné ?

Les seules certitudes en la matière sont fournies par les séries de cartes postales éditées en juillet et août 1908.

Nous disposons pour l'exécution du 8 juillet d'1 carte (voir photo (2) du titre) présentant les têtes coupées de trois des « empoisonneurs » du 27 juin. Il s'agit du Caï40, du Doï 16 (Nguyen-Tri-Bihn) et du Doï 1585 (Duong-Van-Bé). Il faut dissocier, à mon avis, les empoisonneurs (Cuisiniers et marmitons) des agitateurs militaires. Cette première vague d'exécution concerne les militaires qui ont incité leurs camarades à la révolte, ceux que j'appellerai « Les jambières rouges ».

En ce qui concerne l'identité de ces hommes, il existe dans les divers documents trouvés au Archives du Service Historique de l'armée de Terre des inversions entre les matricules et les noms. Qui est qui ?

En ce qui concerne la série du 6 août, nous disposons de beaucoup plus d'éléments. Les deux premières cartes postales sont (très certainement) annotées de la main d'un témoin oculaire. Le protocole en place semble être le protocole traditionnel indigène puisque les condamnés seront décapités au sabre selon les traditions des royaumes de Chine et d'Annam. On peut supposer que des militaires français dans la même situation auraient été fusillés.

La carte 1 présente « le cuisinier empoisonneur Hai-Hien et le brigadier Caï 643 sortant de la prison pour aller au supplice » (photo 3). Le scripteur anonyme rajoute sur la carte les noms : Nguyen Duc brigadier, Vu Van Thuan marmiton, Nguyen Van Truyen dit Hai-Hien cuisinier. Le cortège se dirige vers une vaste plaine où doit avoir lieu la sentence (champs de tir ? terrain de manœuvre ?) Sur le cliché 2, « les condamnés sont attachés aux piquets » (photo 4). La mention des noms est à nouveau reportée au dessus de chacun des hommes à genoux. Au premier plan se trouve Haï-Hien. Les porteurs de sentence accompagnent le cortège. Sur des affiches, en caractère chinois, les faits reprochés et les sentences sont inscrits. Ces panneaux sont plantés devant les hommes agenouillés afin qu'ils puissent une dernière fois voir les raisons de leurs peines (photo 5). Ces panneaux escorteront ensuite les corps et seront plantés sur les tombes. Personne ainsi ne pourra ignorer les raisons de l'exécution. Que ceci serve d'exemple ! Une fois les panneaux mis en place, les sentences sont lues ; et les suppliciés sont livrés aux bourreaux. Le cliché 4 est « l'instant de la décollation » (photo 6). Puis les bourreaux pour prouver que la sentence est exécutée, lancent la tête en l'air (photo 7). Les corps seront mis en bière devant les autorités civiles et militaires et devant un parterre de journalistes et de photographes (photo 8).

Les cercueils sont chargés dans une charrette à cheval et accompagnée par une escorte de chasseurs annamites à cheval, le cortège gagne le village du Papier (photo 9). Les corps sont inhumés derrière le

poste de la garde indigène (photo 10). Ce lieu est très certainement choisi pour éviter que le site devienne un lieu de dévotion et de pèlerinage.

La dernière photo de la série présente les bourreaux, les porteurs de sentences et le personnel fossoyeur, la pelle sur l'épaule.

Les troupes sont rassemblées en carré autour du terrain.

Un reportage photographique, une série de 12 cartes photo au moins (éditées par R Bonal Photo-Editeur Haïphong) nous présente les derniers instants de trois des condamnés du 27 juin.

















Le Dé Tham, héros national

Portugais et Espagnols s'installent en Asie dès le 16ème siècle pour développer le commerce avec l'Annam et la Cochinchine, mais les querelles, les conflits locaux rendent très difficiles les relations durables et l'implantation de comptoirs. Ce sont des motivations religieuses qui poussent à l'installation en Indochine, le Japon se ferme aux Européens, la Chine et l'Inde restent fermées. Ce sera donc l'Indochine qui deviendra terre de mission.

C'est pour sauver la religion et rétablir le commerce que la France va s'installer en Cochinchine, en Annam et au Tonkin. L'administration française va détruire les structures de la société traditionnelle en s'attaquant à l'administration. Les lettrés, les mandarins perdent de leur pouvoir, les empereurs sont destitués, empoisonnés, déportés en Algérie, à Tahiti, s'allient avec les uns ou les autres en fonction de leurs intérêts. Les repères de société se perdent.

Des militaires, des intellectuels, des lettrés n'acceptent pas la perte des avantages liés à leur grade, la perte des « cadeaux reçus en échange », la loi du nouveau maître, l'ordre établi. Pour des raisons diverses, ils vont entrer en rébellion. Des intellectuels partent au japon pour se former, d'autres prennent les armes, le pouvoir central ne pouvant plus contrôler la province, les chefs de guerre, les pavillons noirs en profitent pour s'approprier la terre et la mer.



Pirate amené à Cho-Go pour être interrogé par l'interprète officiel de la Colonne

Le gouverneur général d'Indochine promulgue un décret pour restructurer le mécanisme d'organisation des villages en 1904. Cela représente une profonde ingérence qui traduit la volonté de créer une nouvelle classe de propriétaires terriens censés remplacer les précédents. La résistance naît de toutes ces causes.

Le Dé-Tham est aujourd'hui considéré comme un héros national au Vietnam (photo 11). En 1909, l'armée française lance une grande opération pour investir Cho-Cho. Le Dé-Tham vaincu fuit dans la forêt. Sa tête est mise à prix 25 000 piastres. Ce sont trois aventuriers chinois, attirés par l'appât du gain qui le décapitent dans son sommeil le 10 février 1913. Durant la première guerre mondiale 43 000 soldats et environ 49 000 ouvriers vietnamiens périssent en France. En 1927, Nguyên Thai Quoc (Ho Chi Minh), créé le parti nationaliste, puis fonde le Parti communiste indochinois en 1930 avec Vô Nguyên Giap et Pham Van Dông. Les patriotes vietnamiens continuent la lutte pour la libération du pays.

Dien Bien Phu n'est plus très loin.

Jean-Michel BERGOUGNIOU

(1) Réponses aux questionnaires contenu dans la note de service n°6335 du général commandant supérieur en date du 28 juin 1908.

(2) Idem

(3) Adjudant Lamotte au lieutenant colonel commandant le régiment (pièce 4)

(4) Ils donneront tous les deux leur nom à des batiments de la Marine nationale.

(5) Signe de reconnaissance et de ralliement au soulèvement.

(6) Girault Arthur, *Principes de colonisation et de législation coloniale,* Sirey 1929.



Le Dé-Tham entouré de ses petits-enfants à Phuong-Xuong

Sources

SHAT Incidents et événements à Hanoï en juin-juillet 1908 (15 h 98 d.1).

Pièce 1

Lettre anonyme dénonçant les actions de margis Duong Van Be (1585) et Nguyen Tri Binh (16).

Pièce 2

Rapport du lieutenant Delmond-Bebet sur les visites du Maréchal des Logis (16) Nguyen Tri Binh et du Maréchal des logis (1585 Duong Van Be) à un blanchisseur.

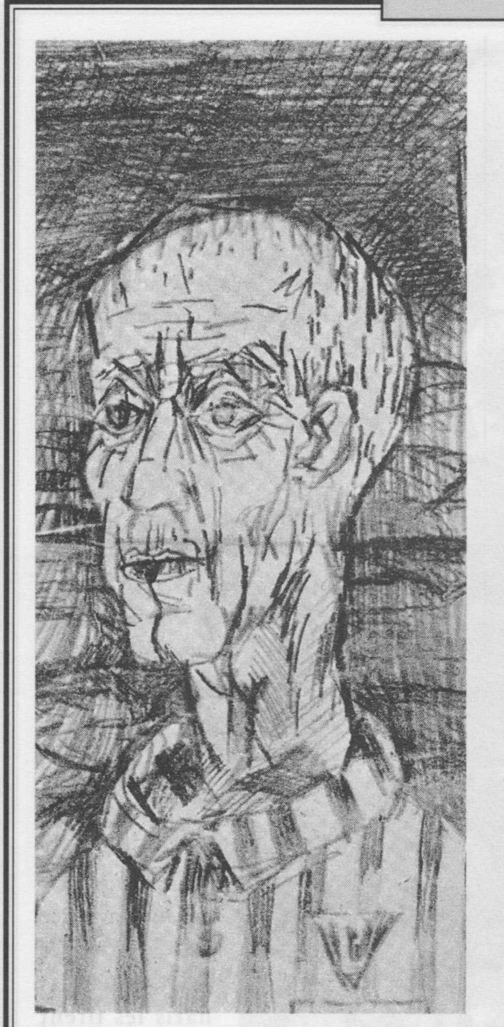
Pièce 3

Le gouverneur résident au Tonkin au Général de division Cdt l'Indochine.

Pièce 4

Rapport de l'adjudant Lamotte au sujet d'un cas d'empoisonnement général

Réponse au questionnaire



AUSCHWITZ, PARADIGME DE NOTRE TEMPS

« Et déjà on sent venir l'oubli. La guerre va se coller à d'autres guerres dans le passé. La guerre n'est plus rien que deux dates que les enfants réciteront. Il ne reste plus rien de la guerre que ce qu'il en faut pour le certificat d'études ou le bachot. Oubliera t-on aussi l'incroyable dans l'atroce? Oui, comme le reste. Comment faire pour qu'on n'oublie pas? ». Cet extrait de « Déposition » de Léon Werth, écrit le 22 août 1944, alors que la Deuxième guerre mondiale n'est pas encore finie mais son sort pratiquement scellé, trotte dans ma tête ce mercredi 31 janvier pendant que je regarde par le hublot de l'Airbus, parti de Paris une heure trente plus tôt et en train d'atterrir, le manteau forestier recouvert de neige jouxtant l'aéroport de Cracovie. 9 heures du matin: le froid vif me saisit à la descente d'avion et l'atmosphère ouatée me met déjà en condition. Les formalités de débarquement expédiées, assis à l'avant de l'autobus qui file sur l'autoroute, mon regard se fixe sur le panneau de signalisation: Oswiecim 60 km. Oswiecim, le nom polonais d'Auschwitz, le plus grand complexe concentrationnaire ayant jamais existé et qui symbolise l'œuvre de mort du régime nazi.

Une heure plus tard, nous voilà directement de plain pied avec l'horreur lorsque l'autobus stoppe devant la porte d'entrée du camp d'Auschwitz II-Birkenau, terminus des trains bondés aux wagon plombés remplis de ces hommes, femmes, enfants, vieillards, juifs dans leur très grande majorité, raflés aux quatre coins de l'Europe dans le cadre de la Solution finale. Notre guide polonais, Sanchek (1), nous emmène directement dans l'ancienne salle de commande des SS, située au-dessus de la porte d'entrée et entièrement vitrée, ce qui permet d'embrasser par un regard circulaire l'immensité du camp. A gauche comme à droite, clos de chaque côté par une rangée supplémentaire de barbelés électrifiés de près de trois mètres de haut en sus de l'enceinte générale du camp, des alignements de baraques, en briques et en bois. C'est lors d'une visite en mars 1941 qu'Himmler a ordonné l'élargissement du camp initial surpeuplé en faisant raser le village de Brzezinska, rebaptisé Birkenau, situé à 3 km d'Auschwitz, et en expulsant ses habitants pour construire un second camp pouvant accueillir 100 000 prisonniers sur 175 hectares. Sur les 300 baraques construites à la hâte sans fondations sur un sol marécageux, en ont été conservées 30 en briques et 22 en bois. Au milieu du camp, la fameuse plate-forme de déchargement où à la descente des trains officiers et médecins SS procédaient à la sélection. La voie s'arrête deux cents mètres plus loin. Au fond on devine les ruines des crématoires. En effet à la fin de l'année 1941 les autorités du camp sont informées par Himmler du projet d'extermination en masse des juifs d'Europe (2), Auschwitz ayant le double avantage d'être à la fois loin des capitales de l'Europe de l'Ouest, assurant ainsi une certaine discrétion à l'opération, et d'être bien desservi dans cette région industrielle par un réseau ferroviaire dense facilitant l'acheminement des convois de déportés.

Nous pénétrons ensuite dans le camp proprement dit, balisé par des panneaux reproduisant des photos agrandies des diverses phases du processus d'extermination, provenant d'un album retrouvé après-guerre dans une maison du centre-ville d'Auschwitz et réalisées par un SS en été 44 lors d'une action concernant des juifs de Hongrie. Nous nous arrêtons devant le premier panneau: pendant que des adultes dans la force de l'âge se dirigent vers la droite - et l'entrée des baraques - on voit un médecin SS montrer à un vieil homme qui se présente à lui la file de gauche - celle qui longe la voie ferrée et aboutit aux chambres à gaz vers lesquelles étaient envoyé(e)(s) directement les trois-quarts des déporté(e)(s) de chaque convoi. Puis le guide nous fait entrer dans une des baraques en brique: deux rangées de châlits superposés sur trois niveaux, permettant d'entasser jusqu'à mille personnes disposant chacune d'une simple paillasse et dormant tout habillées, serrées les unes contre les autres car il n'y avait pas de chauffage. Les vêtements: des pyjamas rayés avec des sous-vêtements changés une fois par mois sans possibilité de les laver, ce qui contribuait à répandre les épidémies. La nourriture, une ration quotidienne d'une valeur nutritive d'environ 1500 calories: un demi-litre de succédané de café noir

au petit déjeuner, un litre de soupe sans viande, préparée souvent avec des légumes avariés au déjeuner, trois cents grammes de pain noir mal cuit accompagné d'un dé de margarine ou d'un trognon de saucisson, avec une tisane, au souper. La baraque suivante est une baraque en bois aménagée en « toilettes », à savoir au milieu une travée percée de trous circulaires espacés d'une vingtaine de centimètres où il fallait faire ses besoins sur commande et en un laps de temps très court, sans papier toilette, sous les yeux des autres et des SS hilares, frappant invariablement ceux qui, atteints de dysenterie, ne pouvaient se retenir et déféquaient dans leurs pantalons. L'humiliation était prévue et planifiée.

Tous les matins, au lever du jour, l'appel avait lieu dans l'espace situé entre deux baraques, et durait au minimum une heure, qu'il pleuve, qu'il vente, ou qu'il neige avec des températures pouvant descendre en hiver jusqu'à - 20° (3). Quoiqu'il arrive, il fallait rester debout, sinon les coups pleuvaient. *« Les mourants tombaient et cherchaient à se relever en s'accrochant à notre pantalon, mais nous détournions le regard, On voulait vivre. »* (4) La survie personnelle prenait le dessus : *« Quand la captivité s'accompagne d'un degré d'oppression extrême, la solidarité s'effondre... La morale courante a cessé d'être applicable. »* (5). Le déporté est déshumanisé, dépersonnalisé afin qu'il n'ait plus envie de se révolter. Il est réduit à l'état d'objet. Dans une situation aussi extrême, la seule façon de demeurer un être humain, c'est de parvenir à force de volonté à conserver la dignité et le respect de soi.

C'est pourquoi les vrais témoins d'Auschwitz, ce ne sont pas ceux qui sont revenus, qui sont l'exception, mais ceux qui ont été détruits, transformés en non hommes, qualifiés de « musulmans » par Primo Levi (6) : *«... eux, la masse anonyme, continuellement renouvelée et toujours identique, des non-hommes en qui l'étincelle divine s'est éteinte, et qui marchent et peinent en silence, trop vides déjà pour souffrir vraiment... Ils peuplent ma mémoire de leur présence sans visage et si je pouvais résumer tout le mal de notre temps en une seule image, je choisirais cette vision qui m'est familière: un homme décharné, le front courbé et les épaules voûtées, dont le visage et les yeux ne reflètent nulle trace de pensée. »*

C'est ce vide de la pensée que j'ai à l'esprit lorsque nous longeons le tronçon de la voie ferrée qui aboutit aux crématoires. Juste avant d'y arriver, M. Sanchek nous désigne sur la droite l'emplacement du camp des Tziganes. Eux, ce peuple nomade par excellence, furent parqués là de février 1943 à août 1944 et y moururent de faim, de froid et d'épuisement avant que les 2700 survivants sur les 21 000 raflés ne soient tous gazés le 2 août 1944 pour faire de la place aux nouveaux arrivants, et notamment le convoi de 352 enfants et adolescent(e) s juifs arrachés par Aloïs Brunner (7) aux centres d'hébergement de l'Union Générale des Israëlites de France (8) en région parisienne à trois semaines de la libération de Paris: 56 seulement reviendront, dont Yvette Lévy, co-accompagnatrice de ce voyage.



Un petit crochet sur la droite et nous voilà devant les ruines des crématoires Il et 111 (9), les deux autres, IV et V, étant situés encore un peu plus loin sur la droite, de même que les deux fermes « aménagées » ayant servi initialement de chambres à gaz avant que les crématoires ne soient opérationnels (10). *« Il y avait une maisonnette fermée, et ça c'était la chambre à gaz. Je faisais partie d'un commando. A cinquante mètres de là, on faisait des trous, des caveaux: quinze mètres sur quatre. Ceux qui étaient gazés, c'était la nuit. Ils mettaient tous ces gazés dans le trou. Le matin on arrangeait les cadavres avec de la chaux. Un peu de terre, un peu de chaux. Ensuite nivellement de la terre jusqu'à ce que çà soit plein. Un jour, il y a un ouvrier qui a crié: 'Mais c'est ma fille, c'est ma fille!' Nous, on a dit: 'C'est pas possible. Tu ne peux pas reconnaître ta fille. 'Alors un soldat est arrivé. Il a pris un revolver et l'a descendu, en disant: 'Là tu seras avec ta fille. '... »(11)*

Même s'il ne reste que des ruines, puisque, pour détruire les preuves de leurs forfaits devant l'avancée des troupes soviétiques, les nazis les firent sauter à coups d'explosifs en novembre 1944, l'atmosphère est pesante et l'horreur encore palpable cinquante six ans après. D'autant que les déportés étaient conduits dans les chambres à gaz par une équipe composée de leurs propres camarades, les Sonderkommando (12).

« Ils devaient conduire les prisonniers nus à la mort, en bon ordre, dans les chambres à gaz; puis sortir les cadavres mouchetés de rose et de vert par l'effet de l'acide cyanhydrique, et les laver au jet; vérifier que dans les orifices des corps aucun objet précieux n'était dissimulé; arracher des mâchoires les dents en or; couper les cheveux des femmes et les laver au chlorure d'ammonium; transporter les cadavres jusqu'aux crématoires et surveiller leur combustion; enfin vider la cendre des fours. » (13)

Et le lendemain recommencer, et ainsi de suite. Bourreaux et victimes s'habituent l'un à l'autre et lors des pauses pendant le « travail », il arrive que des matches de foot soient organisés entre SS



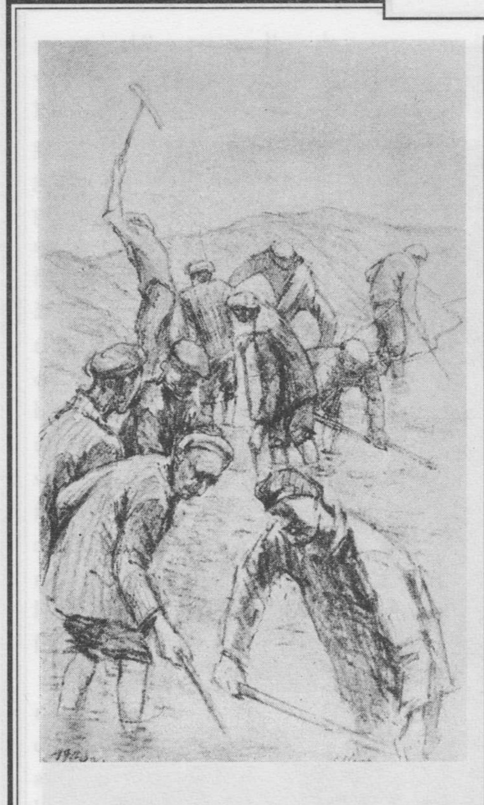
L'appel

et membres du Sonderkommando : *« D'autres SS et le reste de l'équipe assistent à la rencontre, prennent parti, font des paris, applaudissent, encouragent les joueurs, comme si au lieu de se dérouler devant les portes de l'enfer, le match se disputait sur un terrain de village. »* (14) Cette apparente normalité est bien ce qui constitue la véritable horreur des camps, cette *« terrible, indicible, impensable banalité du mal »* qu'évoque Hannah Arendt dans « Eichmann à Jérusalem » (15). Pour Giorgio Agarnben, (16), *« l'homme a la capacité unique de s'adapter si bien à la situation extrême que celle-ci ne peut plus en rien remplir sa fonction discriminante. C'est bien cette confondante tendance de la situation-limite à basculer dans l'habitude que tous les témoins, fussent-il soumis aux conditions les plus extrêmes, s'accordent à reconnaître... Auschwitz est donc ce lieu où l'état d'exception coïncide parfaitement avec la règle, où la situation extrême devient le paradigme même du quotidien. »*

Il est déjà deux heures de l'après-midi. Juste le temps de reprendre l'autobus et d'avaler un sandwich avant de se retrouver à Auschwitz-I, situé aux abords de la ville, dans les bâtiments d'une ancienne caserne de l'armée autrichienne avant que la Pologne ne redevienne indépendante par la grâce du Traité de Versailles de 1919. C'est au-dessus de la porte d'entrée d'Auschwitz-I qu'on peut lire la fameuse inscription : « ARBEIT MACHT FREI » : Le travail rend libre. C'est par cette porte que chaque matin les prisonniers partaient au travail et revenaient dix heures plus tard, traînant avec eux leurs camarades morts au cours de la journée. Chaque commando devait en effet comporter le même nombre de personnes tant à l'aller qu'au retour. Sur un petit square attenant à l'entrée un orchestre composé de détenus jouait des marches militaires afin que, matin et soir, le « défilé au pas » facilite le comptage des SS.

C'est ici que se trouve le musée. Dans les vitrines des pièces que nous parcourons sont exposées les objets usuels confisqués aux déportés lorsqu'ils arrivaient et qui, une fois triés puis stockés dans un immense dépôt surnommé « le Canada », étaient ensuite envoyés, au fur et à mesure de la noria sans fin qui se dévidait jour après jour, à travers tout le III' Reich pour les besoins de la SS, de la Wehrmacht et de la population civile. Usés par le temps, devenus dérisoires, la force émotionnelle qu'ils dégagent reste intacte : amoncellement de valises avec noms et adresses des déportés, milliers de chaussures et de paires de lunettes, centaines de prothèses, centaines de kilos de cheveux emballés dans des sacs destinés à la fabrication de toiles de crin et de matelas. Une autre vitrine abrite des boîtes encore pleines de Zyklon B trouvées après la libération. Nous ressortons pour nous rendre au Bloc 11 dit « Bloc de la Mort » qui dissimulait dans ses sous-sols la prison du camp où vous étiez envoyé à la moindre peccadille. L'odeur fétide est prenante lorsque nous pénétrons dans la cellule 20 où les prisonniers mouraient par asphyxie par suite du manque d'air, puis dans la cellule 22 divisée en quatre compartiments d'une superficie de 90 cm x 90 cm où l'on enfermait quatre prisonniers jusqu'à ce que mort s'ensuive.

La journée se termine par la visite du



crématoire I. C'est ici qu'eurent lieu en septembre 1941 les premiers essais d'utilisation du Zyklon B sur six cent prisonniers de guerre soviétiques qui servirent de cobayes, et que Rudolf Höss, le commandant du camp, jugea à l'usage plus efficace et plus sûr que le monoxyde de carbone. De petite taille comparée aux crématoires de Birkenau, il cessa d'être utilisé en 1943 lorsque ces derniers se mirent à fonctionner à plein régime, la chambre à gaz désaffectée et les fours démontés. La « reconstruction » de l'ensemble après-guerre alimentera la polémique suscitée par les négationnistes mettant en doute l'existence des chambres à gaz alors que dès 1945 au moins trois membres du Sonderkommando firent des dépositions auprès des autorités judiciaires polonaises, et dans les années qui suivirent on retrouva près des crématoires de Birkenau six manuscrits enfouis dans la terre, écrits par des membres du Sonderkommando (17). En outre si lors de l'évacuation du camp, les SS de la Section politique brûlèrent en quasi-totalité leurs archives, la Bauleitung SS, c'est à dire la Direction des constructions, laissa les siennes intactes. Le seul problème à leur sujet, comme l'explique J.-C. Pressac (18), c'est que *« les Soviétiques ayant libéré le camp en saisirent comme trophée de guerre les deux-tiers qui furent transportés à Moscou et rendus inaccessibles pour cause de guerre froide… Le nouveau cours politique en Russie après la chute du Mur de Berlin a permis la redécouverte de ce fonds « Bauleitung » manquant dont l'exceptionnelle richesse documentaire permet une compréhension presque parfaite de l'ingénierie criminelle ».*

Cette ingénierie criminelle a débouché sur la déportation dans le seul complexe de concentration et d'extermination d'Auschwitz de 1 100 000 juifs dont 90 % pratiquement sont partis en fumée (19). Auschwitz, c'est la destruction d'un monde, la destruction d'une culture, la destruction d'une civilisation. Mais il ne s'agit pas d'un holocauste ni d'une shoah, termes religieux qui renvoient à des notions de sacrifice et de châtiment, mais d'une extermination programmée dont la dimension et la « qualité » n'ont pas été égalées à ce jour, tout en ne la rendant pas pour autant « indicible ». Il ne s'agit pas d'un « accident de l'histoire » mais de l'aboutissement d'un processus intellectuel d'exclusion dans le cadre d'un gouvernement officiel exerçant légalement le pouvoir et bénéficiant de la passivité de l'opinion mondiale, qui, en privant progressivement les victimes de leurs droits, a permis aux nazis de finir par ne plus les considérer comme des hommes et donc de les tuer sans se croire assassins. L'Autre est tout simplement nié et comme tel renvoyé au néant. Et c'est le progrès technologique, allié à la bureaucratie d'État, qui a permis la réalisation de ce crime de masse, ce génocide industriel.

Auschwitz n'est pas une parenthèse mais bien le paradigme de notre temps. « *C'est arrivé. Cela peut donc arriver de nouveau: tel est le noyau de ce que nous avons à dire. Cela peut se passer et partout.* » (20)

J.-J. GANDINI

Photos extraites du livre « Nie wszystek umre… » de Janina Jaworska.

Notes

1. Je me suis joint à un groupe venu sous l'égide de l'association « Mémorial du martyr juif inconnu ». Quelques anciens déportés nous accompagnaient, dont Marcel Stourdzé et Léon Zyguel qui ont notamment témoigné au procès Papon. Cf « Le procès Papon: histoire d'une ignominie ordinaire au service de l'État », JJ Gandini, LEBRIO, Paris, 1999.

2. Projet qui sera formalisé en janvier 1942 lors de la conférence de Wansee, présidée par Heydrich, le bras droit de Himmler, et dont le procès-verbal fut rédigé par A. Eichmann.

3. Et nous qui frissonnons dans nos manteaux à cause du vent et de la température avoisinant 0' 1

4. Léon Zyguel, in « Papon… » opus cité, p. 75

5. Primo Levi, « Le devoir de mémoire », Mille et Une Nuits, Paris, 1995

6. Primo Levi, « Si c'est un homme » Julliard, Paris, 1987

7. Le « meilleur lieutenant » d'Eichmann vient d'être condamné par contumace ce 2 mars par la Cour d'assises de Paris, à la réclusion criminelle à perpétuité pour « crimes contre l'humanité ».

8. L'UGIF, qui a la forme d'un établissement public, a pour mission de représenter les juifs auprès des pouvoirs publics tout en prenant en charge les problèmes d'assistance. Animée par des notables, elle obtiendra certes des libérations mais se révélera involontairement un instrument d'accentuation de l'exclusion de la communauté juive, privilégiant en outre au départ les juifs français par rapport aux juifs étrangers, qualifiés de « rebuts de la société » par Jacques Heilbronner, président du Consistoire et ami personnel de Pétain, ce qui ne l'empêchera pas d'être à son tour déporté et exterminé.

9. Achevés en mai-juin 1943 les quatre crématoires d'Auschwitz-II avaient ensemble une capacité de gazer 3000 personnes et de brûler 4800 cadavres en 24 heures. A Auschwitz on ne mourait pas, on fabriquait des cadavres comme des produits manufacturés.

10. Chaque crématoire fourni par la firme dErfurt, « Topf und Sôhne », se décomposait ainsi, selon le plan-coupe figurant dans l'ouvrage de Jean-Claude Pressac « Les crématoires d'Auschwitz: la machinerie du meurtre de masse » (CNRS éditions, Paris, 1993) ; chambre à gaz/porte étanche au gaz/pièce du « médecin »/ lucarne éclairant le vestiaire- morgue/sas/cokerie/salle du four à huit creusets d'incinération/deux cheminées/pièce des SS. Pour l'anecdote, l'aîné des Topf, Ludwig, se suicida le 30 mai 1945 alors qu'Ernst-Wolfgang, le cadet, ne fut jamais inquiété après la guerre; et les architectes autrichiens ont été, eux, jugés et acquittés en 1972…

11. André Balbin, « Papon… » opus cité, p. 54. A la fin de son témoignage, il relève la manche de son costume et brandit son avant-bras gauche face aux juges et aux jurés: « *J'avais le n° 41796. ça, il ne fallait pas l'oublier! Parce qu'on n'avait pas de nom… Je ne suis pas sorti dAuschwitz. Je vis toujours à Auschwitz!* »

12. Équipe spéciale

13. Giorgio Agamben « Ce qui reste d'Auschwitz », Rivages, Paris, 1999

14. Primo Levi, « Les naufragés et les rescapés », Gallimard, Paris, 1989

15. Gallimard, 1963

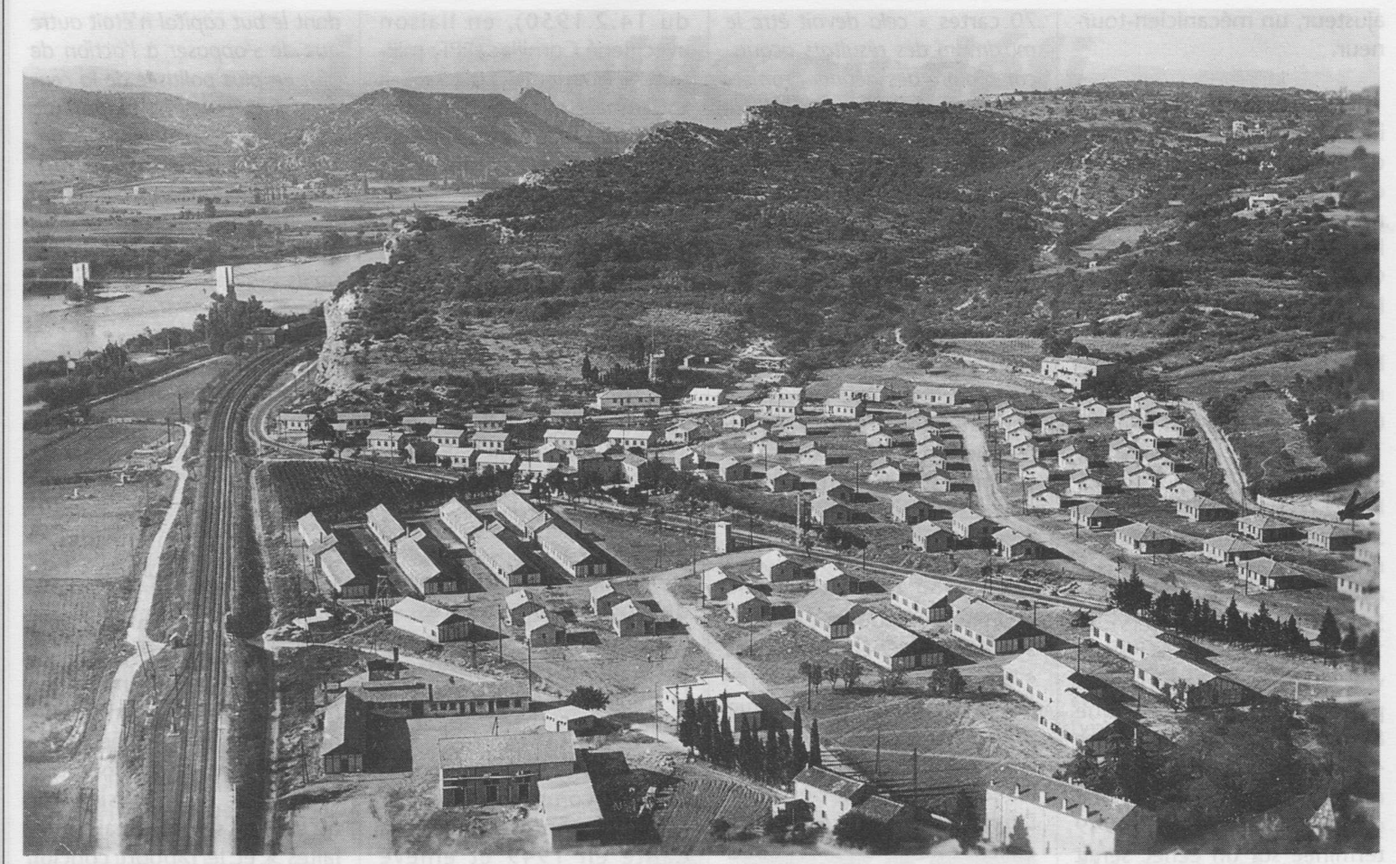
16. Ibid, opus cité

17. Ouvrage collectif "Auschwitz, camp de concentration et d'extermination", edition française du musée d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, 1998

18. En introduction de son livre, opus cité.

19. « selon les sources actuellement disponibles » d'après l'historien polonais F. Piper coordinateur de l'ouvrage cité en note 18

20. Primo Levi, opus cité note 6.



La cité ouvrière à Donzère

LES SYNDICATS INDÉPENDANTS A DONZERE-MONDRAGON (1947-1950)

Le creusement du canal de Donzère-Mondragon et la construction de centrales électriques a mobilisé plusieurs milliers de travailleurs entre octobre 1947 et 1951. Le 15/8/1950 sur l'ensemble des entreprises liées au canal en Vaucluse et Drôme-Ardèche, on compte 7219 travailleurs.

La CGT, ayant une grande influence (800 adhérents sur 2300 ouvriers (rapport du 6/7/1948), et étant fortement influencée par les communistes, les opposants vont essayer de créer des syndicats autonomes ou indépendants. Dès le 13/12/1948 à la COEHBA le syndicat autonome groupe 145 adhérents alors que la CGT n'en compte qu'une soixantaine, et des syndicats indépendants se créent chez les cadres et les ingénieurs. Mais ce premier syndicat autonome se désagrège. Un second créé par le RPF et la direction, compte 167 adhérents et fait échouer 2 grèves (rapport du 15/10/1949). Les syndicats indépendants de la COEHBA (Compagnie d'Entreprises Hydrauliques et de Béton Armé) et de l'EGTH (Entreprise des Grands Travaux Hydrauliques) sont proches du RPF (rapport du 15/11.1949). Sur 7 élus titulaires et suppléants indépendants à la COEHBA en 1949 4 sont qualifiés de RPF plus un sympathisant, un indépendant de droite et un radical-socialiste (rapport du 4/8/1950).

Le 13.12 1948 un rapport des RG établit ainsi l'effectif par grandes entreprises :

	Cadres et Employés	Ouvriers Français	Ouvriers Nord-Africains	Étrangers	Total
SACTARD	156	305	9	15	485
EGTH	46	525	62	68	701
PUE	96	837	170	156	1259
Chagnaud	13	118	60	70	261
COEHBA	31	270	117	57	475
Monod	15	99	14	8	136
Ossude	34	196	18	18	266
Batignolles	16	80	18	12	126
Total	407	2430	468	404	3709

et les sous-traitants emploient environ 600 ouvriers.

Mais les membres du bureau syndical sont différents. Si le secrétaire-adjoint est un chef d'équipe et le trésorier un surveillant, son secrétaire général est un manœuvre, et parmi les 4 conseillers, un manœuvre algérien, un chauffeur de locomotive algérien, un

ajusteur, un mécanicien-tourneur.

Les succès des syndicats indépendants sont fonction de la force ou de la faiblesse de la CGT rivale. La polémique est parfois vive entre les deux tendances. Ainsi à la COEHBA la CGT dénonce les Indépendants comme des « ouvriers collaborateurs mal blanchis » et des « condamnés de droit commun » (2/5/1950). A la COEHBA, en 1949 la CGT, seule présente, avait eu 761 voix et 8 sièges, le 4/11/1949 la CGT obtient 5 élus avec 294 voix de moyenne, les Indépendants 4 avec 204 voix (41 %); à la SACTARD (730 ouvriers) au 1er collège la CGT a 51 % des voix et perd 2 élus, les Indépendants 39 %, et n'a que 8 voix au 2ème collège contre 48 et 42 aux Indépendants qui gagnent les 2 sièges. Une grève du 16/5 au 2/6/1949 terminée sur un échec serait la cause du recul de la CGT (rapport du 5/1/1950). En février, pour les délégués du personnel, 3 Indépendants (2 qualifiés de « 3ème force » et un de « MRP ») sont élus contre 4 CGT. A la COEHBA, les Indépendants ont en moyenne 169 voix (38 % et un élu) (2/2 et 6/2/1950). A l'EGTH, FO et les Indépendants présentent une liste commune le 1er juin, qui obtient 299 voix (48 %) et 4 élus contre 314 et 4 élus à la CGT.

Chez Ducos les Indépendants (75 adhérents dont 3 refusent la liste) avec 28 voix enlèvent un siège à la CGT le 12/7/1950.

A l'USEC les Indépendants ont 277 voix (22,3 %) et un élu titulaire (22/7/1950).

La faiblesse des Indépendants est d'abord celle des hommes. A la COEHBA le syndicat indépendant est en recul, son secrétaire Vacher (ou Vachet) secrétaire de bureau est reclassé comme manœuvre et mis sous les ordres d'un chef d'équipe communiste, il boude pendant un mois (14/6; 27/6 et 18/7/1950). Chez Ducos le Syndicat indépendant a placé 70 cartes « *cela devait être le maximum des résultats acquis, car malgré des débuts prometteurs, le secrétaire L. ne s'intéressa que de loin à la vie de ce syndicat, dont le bureau ne comprenait que des membres ayant des connaissances syndicales superficielles et qui de ce fait ne purent pallier les défaillances de L. L'influence de cette section syndicale devait alors s'amenuiser et actuellement elle peut être considérée comme inexistante* », elle n'obtient que 15 voix sur 173 votants, soit 8 %. D'ailleurs L. « est considéré comme beau parleur et vantard... » (18/9/1950)

Un rapport souligne que les Syndicats indépendants n'ont « aucune cohésion d'entreprises à entreprises » et que même ses adhérents ne votent pas pour lui: on a vu les 28 voix obtenues chez Ducos où les adhérents étaient estimés à 75. A l'USEC il n'obtient que 277 voix alors qu'il compte 500 adhérents!, d'où « l'éventualité que quelques-uns d'entre eux aient voté pour la CGT... ». Le syndicat indépendant est majoritaire parmi les 400 ouvriers des terrassements et chez les employés de bureau. Mais la « *CGT conserve une force (...) mettant à profit le manque de dynamisme et de cohésion actuels des S.I elle reste susceptible de reprendre une partie de l'influence perdue (...) si elle sait s'attacher à mettre une sourdine aux mots d'ordre politiques communistes* » (25/7/1950)

Un rapport mensuel du 29/7/1950 réalise la synthèse: le Syndicat Indépendant est « *contre l'action de la CGT qui organisée et pouvant compter sur de nombreux militants très actifs s'était assurée une forte position sur les chantiers* », et analyse les forces et les faiblesses:

1° le recrutement: 500 à l'USEC sur 2300 ouvriers, 230 à la COEHBA sur 750, 80 à l'EGTH sur 1200.

2° les dirigeants: à l'EGTH Pierre MAURICE, RPF actif (proche du RPF d'après note du 14.2.1950), en liaison avec René Cornillac, RPF, militant à FO (le 17.10.1949, il est signalé comme signataire du comité d'entente FO-CGT à l'EGTH où FO compte une centaine d'adhérents, ou 125, et comme socialiste le 14.2.1950), mais ils ont une action seulement aux élections, et un « manque de combativité »

3° la propagande est inférieure à celle de la CGT

4° le manque de cohésion, face à la « CGT plus combative et mieux organisée »

« La CGT s'attache constamment à la formation de nouveaux cadres » constate le commissaire des RG, mais « Aux Indépendants, la situation n'est pas comparable » (17.8.1950).

A la SACTARD les rédacteurs et comptables avaient présenté une liste indépendante en 1949 et enlevé 2 sièges à la CGT, en novembre 1950 les manœuvres se succèdent: pas de liste Indépendante au 1er tour, en pensant que le quorum de 50 % ne sera pas atteint, puis idée de créer une liste FO, et une CFTC, ce qui donnerait un siège à chacune, soit 3 élus. Aux élections au CE la CGT obtient 244 voix mais pas 50 % des inscrits, elle gagne cependant 91 voix sur 1949, et une note tire la morale: des « hésitations et des manœuvres multiples du Syndicat Indépendant. Nombre d'ouvriers ont voulu exprimer leur mécontentement à l'égard de ces derniers, qui n'ont pas su faire aboutir auprès de la direction de l'Entreprise, au cours de l'exercice en cours, des revendications ou suggestions qu'ils présentaient et qui avaient la faveur des ouvriers ». Au second tour les Indépendants ont 87 voix (sur 526 inscrits) et 2 élus, mais ont reculé de 29 voix sur 1949 (25.11.1950).

Un rapport des RG du 6.12.1950 résume l'histoire des syndicats indépendants sur le canal : « *création presque dans chaque entreprise de Syndicats Indépendants, dont le but capital n'était autre que de s'opposer à l'action de plus en plus politisée de la centrale Cégétiste. La plupart de ces syndicats indépendants ont reçu, dès leur formation, l'approbation, voire l'appui occulte, des Directions. Si bien que pratiquement, on peut dire qu'ils étaient d'obédience peu ou prou patronale.* » Cependant le « Patronat (...) lorsqu'il « lache quelque chose » le fait sous la pression de la C.G.T mais jamais à la demande des Indépendants. Si le syndicat CGT demande une entrevue, avec le patron, ce dernier y consent immédiatement toutes affaires cessantes. Mais « le « Syndicat Indépendant (...) sera reçu dans 48 heures (...) et presque invariablement les revendications des Indépendants, sans être rejetées catégoriquement « sont soumises à étude» ce qui signifie qu'elles ne seront jamais satisfaites » et le rapport conclut sur « l 'inéfficacité revendicative » et « le peu de combativité de ces syndicats si bien que nombre de ces ouvriers, non-communistes, mais déçus par le Syndicat Indépendant, viennent en fin de compte, le jour d'élections au Comité d'Entreprise ou pour la désignation des délégués syndicaux, apporter leurs voix aux candidats CGT ».

A la fin de 1950 la fin des travaux est prévue; la COEHBA licencie et ne conserve plus que 147 travailleurs. Les ouvriers quels que soi leur syndicat doivent chercher du travail ailleurs. D'autre part la CGT est devenue plus circonspecte, et après une éclipse a reconquis une importance (à l'EGTH par exemple 13.11 et 23.11 1950). Les Syndicats Indépendants ne semblent plus guère avoir joué un rôle en Vaucluse. (tous les rapports des RG, dont les dates sont données, proviennent de 4 W 1551, malgré quelques erreurs, les renseignements paraissent fiables).

André Simon

La famille au défi de l'histoire

Le dernier quart du « aura été marqué par de profondes modifications au sein de la civilisation occidentale. Parmi les évolutions majeures, celle qui a touché le monde de la famille est tout particulièrement marquante. Paradoxalement, la famille apparaît aujourd'hui comme l'une des institutions les plus menacées dans son devenir, du fait des mutations en cours, tout en étant celle qui est la plus plébiscitée par la population (ainsi 87 % des 15-29 ans interrogés en 1998 considéraient qu'elle doit rester la cellule de base de la société). Pour comprendre cette contradiction, il faut peut-être en revenir à la profonde diversité de ce qui constitue cette organisation élémentaire de la communauté humaine, qui a toujours su s'adapter aux besoins manifestés par son époque. Peut-être que, finalement, ce qui est menacé ce n'est pas tant la famille comme mode d'organisation aux formes très diverses, mais son expression unique tel que nous la connaissons aujourd'hui et son exigence d'exclusivité.

Un passé riche de diversité

Le petit Robert désigne sous le terme famille des « personnes apparentées vivant sous le même toit ». Définition très vague et très large qui laisse la place à de multiples contenus. Spontanément, on pense au couple parental et à ses enfants. Et, c'est effectivement sous la forme de ce noyau nucléaire, que la famille moderne est le plus fréquemment répandue. Pourtant, ce modèle familial est très récent. Avant les années 60, il était courant que l'un des beaux-parents vive au domicile. L'amélioration des retraites et des établissements d'accueil a permis aux personnes âgées de prendre leur autonomie et de ne plus dépendre de leur enfants pour vivre. Mais, à peine avaient-ils quitté le cercle de famille qu'ils ont été remplacés dans certains cas, par ces couples kangourous, jeunes gens s'installant chez les parents de l'un d'entre eux par manque demoyens pour prendre leur indépendance. Ces mutations visibles sur quelques décennies sont à l'image d'une profonde diversité qu'a pu connaître la famille dans le passé.

Ainsi, en comptabilise-t-on des centaines de formes qui ont été, dans l'histoire, inventées et pratiquées. Rien que dans la France rurale d'avant le XIXème siècle, on distinguait déjà entre la famille communautaire (tous les fils se mariaient et s'établissaient au foyer parental) qui se partageait le territoire avec la famille-souche (un seul des fils héritant, les autres devant s'installer ailleurs), plutôt dans le sud du pays et la famille nucléaire (chacun des fils héritait à égalité), plutôt au nord. Le développement de l'industrie rendit nécessaire l'unification de l'organisation familiale autour d'un modèle unique qui va s'imposer progressivement : celui de la famille nucléaire. La remise en cause d'un modèle dominant provoque toujours de vives inquiétudes quant aux effets produits sur l'équilibre social. La généralisation de la famille nucléaire ne fut pas sans poser au XIXème siècle des réticences et des résistances. A son tour contestée dans sa suprématie absolue, la famille moderne déclenche des vagues de réaction : y toucher signifierait menacer les fondements mêmes de la société ! L'organisation actuelle telle qu'elle se présente dans notre société autour d'une cellule regroupant les parents et leurs enfants, constitue en réalité le maillon d'une longue chaîne qui a proposé de nombreuses combinaisons différentes par le passé et qui continuera à agencer d'autre types d'assemblage encore à l'avenir. Et, déjà d'autres modèles ont émergé.

Un présent en pleine mutation

Un certain nombre de transformations sont venues frapper de plein fouet le socle de la famille nucléaire. En premier lieu, il faut noter le passage de la référence au groupe à la référence à l'individu qui lui-même est devenu la véritable cellule de base de la société. Le triomphe de cet individualisme revendiquant l'épanouissement de chacun et l'authenticité des relations a entraîné le refus des règles traditionnelles, la disqualification de la morale et le rejet des conventions. La vie privée n'est dès lors plus fixée à l'avance en fonction d'une nécessité ou d'une norme sociale. La recherche du bonheur personnel passe avant la soumission à un code qui était imposé auparavant par la société et ce au mépris du bonheur individuel. Le choix de se marier et de se séparer relève dorénavant de la conscience individuelle.

Second événement essentiel, le mouvement de libération de la femme qui a fortement contribué à remettre en cause un contrat de mariage basé sur une logique inégali-

taire et hiérarchique entre les sexes. L'ancien cadre familial imposant un carcan qui écrasait les désirs et aspirations de chacun et notamment des épouses (reléguées à l'éducation des enfants et à l'entretien des foyers pour 71,4 % d'entre elles encore en 1961) à craqué de toute part. L'exigence de sincérité s'oppose au formalisme de la convention. Le libre engagement au sein du couple ne rend plus nécessaire une institution du mariage créée à l'origine pour sceller la relation de deux familles au travers de personnes qui ne s'étaient pas le plus souvent choisies : « le mariage d'amour tue le mariage ! »

Troisième facteur aussi très important, la révolution démographique que constituent l'effondrement de la mortalité infantile et la prolongation importante de l'espérance de vie. Le risque de veuvage s'éloigne, la cohabitation s'allonge dans le temps, rendant d'autant plus délicate et plus fragile une vie en commun qui n'aura dans l'histoire de l'humanité jamais été aussi longue.

D'où une crise majeure de la nuptialité : entre 1960 et 1995, les mariages sont passés de 320 000 à 255 000, les divorces de 32 600 à 124 000 et les naissances hors mariage de 6,1 % à 37,6 %. Plus de 4 millions de personnes (sur les 30 millions qui vivent en couple) ne sont pas mariés.

Si une large majorité de la population reste attachée à la conception du mariage et de la famille nucléaire, une minorité non négligeable a pu développer ses propres formes de vie couple et familiale, sans craindre ni l'opprobre, ni la stigmatisation encore présentes, il y a encore 20 ans. En 1994, on comptabilisait 82,8 % des enfants de 0 à 18 ans vivant avec leurs deux parents. La vie familiale traditionnelle reste donc bien le cadre dans lequel évolue la plupart des mineurs. On compte néanmoins 11,5 % d'entre eux qui vivent avec l'un seulement de leurs deux parents (10,7 % avec la mère et 0,8 % avec le père) : ce sont les familles dites monoparentales. Pour 4,6 % autres, le mode d'existence se déroule avec l'un des deux parents et son nouveau conjoint : ce sont les familles dites recomposées. Enfin, pour 1,1 % de l'ensemble, soit quand même 132 000 mineurs, ils ne vivent avec aucun des deux parents : ce sont, entre autre, les situations de placements en famille d'accueil ou en internat éducatif.

Sur 11 684 000 mineurs de moins de 18 ans, cela fait quand même plus de 2,1 millions qui grandissent dans des conditions non traditionnelles, mais pas toujours très nouvelles. Ainsi, contrairement à ce qu'on imagine, le cas des familles recomposées n'est pas récent. Pendant de nombreux siècles, les situations de veuvage ont été fréquentes. Le remariage était alors fortement conseillé. La présence de beaux-parents était donc bien plus répandue qu'on ne le pense. La tradition populaire en a gardé une représentation dramatique de la marâtre ou du parâtre, menace directe contre les enfants du premier lit.

Un passé encore plus révolutionnaire

Toutes les mutations ont toujours provoqué des discours nostalgiques sur un passé plus ou moins idyllique, gardien des traditions et des valeurs ancestrales. Malheureusement, pour ces esprits chagrins, l'histoire n'a pas fini de nous réserver ses surprises.

Ainsi cette diversité dans la composition des couples démontre une plus grande tolérance et inventivité qu'on ne l'imagine ! Dans près de 150 tribus amérindiennes, les individus attirés par des êtres du même sexe se trouvaient affublés d'un troisième genre. Ils étaient désignés comme « deux esprits », « homme-femme », ou encore « femme-homme ». Un sujet de sexe féminin, mais de genre « femme-homme » pouvait très bien se marier avec une autre femme. Si l'on peut considérer - en reprenant des concepts complètement anachroniques dans ce contexte - qu'il y avait homosexualité de sexe, du point de vue de la société d'appartenance, il s'agissait d'hétérosexualité de genre (puisque les deux individus ne partageaient pas le même sexe tel que défini par la société). Un amant officiel pouvait alors procurer sa semence et permettre la naissance d'un enfant sans pour autant prétendre à aucun droit sur celui-ci. De même, en Afrique, dans la population Azandé, il était parfaitement admis que les guerriers prennent pour femme un jeune garçon jusqu'à ce qu'intervienne son mariage avec une femme, la plupart de celles disponibles étant monopolisées par quelques hommes âgée et puissants (polyginie).

Dans d'autres sociétés, le mariage n'était permis qu'une fois qu'il y avait eu relation sexuelle avec un autre partenaire que celui avec qui la femme va se marier. Ainsi, chez les Samo, au Burkina Faso, une fille ne peut être remise à son mari qu'une fois qu'elle a eu un enfant avec un amant de son choix. Cet enfant sera considéré comme le premier-né du mari. Chez les Nuer, au Soudan, si le père vient à décéder, un parent proche procréera au nom du défunt avec sa veuve, sans jamais avoir d'autre titre de parenté que celui correspondant à sa place (oncle, cousin...)

Il en va de même quant à la diversité des relations parents-enfants. Qu'il y a-t-il de plus sacré que le lien entre l'enfant et ses parents, peut-on penser aisément ? Pourtant ? dans certaines civilisations, c'est le frère de la mère qui est considéré comme le père officiel. Parfois, sont désignés comme « père » tous les hommes plus âgés. Mais au moins, si la désignation du père est distincte du lien génétique, du côté de la mère, on peut penser que les choses sont plus claires. Rien de moins sûr. Les liens de sang ne donnent pas dans toutes les sociétés, droit aux mêmes prérogatives. La possibilité, les modalités et le pourcentage de délégation à des tierces personnes, de l'éducation de ses enfants, varient énormément. Entre la cession momentanée de sa progéniture et la coupure radicale avec elle (modèle de l'adoption pleinière si prisée en occident), il y a une infinité d'étapes intermédiaires possibles. Ainsi se pratiquent aussi bien le « forestage » (enfant élevé par un parent proche sans que les détenteurs de l'autorité à son égard ne la perde !), le gardiennage, l'adoption de gendre ou de bru en bas âge (ou adulte), mais aussi la vente d'enfants ou leur mise en gage. Il en va de même pour les raisons qui justifient de tels transferts. Cela peut aller de l'absence d'ascendants (orphelins) ou de descendants (stérilité) au remplacement d'enfants morts, en passant par la pratique magique qui consiste, par le prêt momentané d'enfant, à favoriser la procréation du couple jusqu'alors infertile, la mise à l'abri de l'enfant né d'un premier lit (risque de maltraitance de la part du nouveau conjoint), ou encore le résultat du souhait exprimé par l'enfant de changer de parents. L'adoption est conçue dans notre occident moderne à partir de constantes : anonymat, bas statut social de ceux qui cèdent l'enfant, stérilité des tuteurs et pesanteur des démarches nécessaires. Dans nombres de civilisations qui nous ont précédé, ce qui domine c'est plutôt la familiarité des donateurs et des receveurs de l'enfant, le prestige et l'estime entourant l'acte, la fécondité des nouveaux parents, le caractère informel et souvent réversible de la procédure.

Il faudra bien s'y résoudre : avec le siècle qui vient de s'achever, se sont éteintes un certain nombre de certitudes. Nous sommes entrés dans une période de refus de nous enfermer dans des modèles de référence. Il n'y a pas une seule et unique bonne façon de penser, de vivre en société. Il n'en va ainsi du concept de famille, qu'on ne devrait plus utiliser qu'au pluriel, tant ses modes d'existence sont multiples et diversifiés.

Jacques Trémintin



En 1973, le conseil d'administration en place apporte diverses réformes dont un uniforme, blouse rose et tablier blanc pour le personnel de salle.

Les restaurants de l'Arsenal de Brest

Qu'il s'agisse d'un simple survol ou d'une étude plus approfondie, l'évocation de la restauration à l'Arsenal de Brest débute obligatoirement par la gamelle. De nos jours, cet ustensile appartient au folklore. Nos anciens ont, certainement, eu une autre image de ce cylindre en fer battu fabriqué localement dans les ateliers de tôlerie.

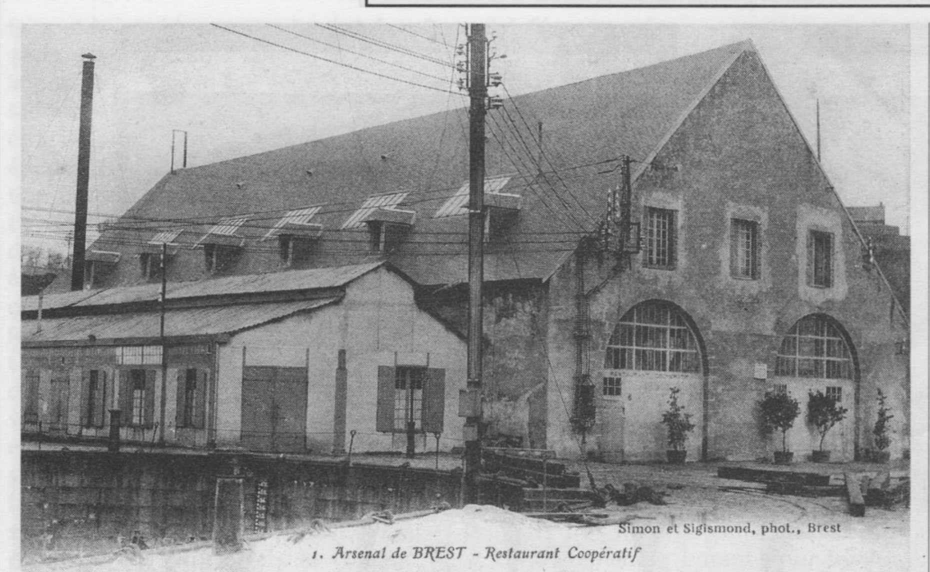
Chaque jour les ouvriers apportent leur repas composé d'une soupe ou d'un reste de ragoût avec dans un petit sac un quignon de pain, du lard ou un oignon. Les maigres pitances sont réchauffées sur des « chauffoirs ». Suivant la saison, la pause de midi se situe entre une heure et trente minutes. Les vestiaires n'existant pas, le repas se prend en groupe dans un coin de l'atelier ou du chantier. Le déjeuner est vite avalé. Le temps laissé libre est occupé de différentes manières. Les uns restent sur place et écoutent la lecture de la « Dépêche » (1) faite par un compagnon. L'illettrisme est encore très présent. D'autres préfèrent sortir de l'Arsenal pour partager au bistrot un litre de vin rouge au prix de 4 sous, ou 7 sous pour deux litres. Parfois certains se présentent à la séance de l'après-midi en état d'ébriété. Ils sont alors expulsés par deux gendarmes qui, dans cette fonction, deviennent des « garçons d'honneur ».

Le 18 janvier 1868, deux restaurants communautaires entrent en service sous le nom de *fourneaux économiques* ou encore *de coqueries* dans le langage ouvrier. Ils fonctionnent sur la rive gauche de la Penfeld au poste 13, sur la rive droite à la Madeleine, du nom de l'ancien pénitencier de femmes. Des religieuses de l'ordre des Filles de la Sagesse (sœurs grises), qui sont aussi lingères et infirmières, ont la responsabilité de la fabrication et de la distribution d'une soupe très claire. Il en coûte un sou. Pour le même prix on ajoute un morceau de lard ou du ragoût. On peut aussi trouver, dans des magasins au voisinage des portes, des tranches de pâté. En cette fin du XIX[e] siècle le salaire journalier d'un ouvrier est de l'ordre 3,40 francs.

La loi de séparation de l'Église et de l'État de 1906 oblige les Religieuses à s'en aller. C'est à cette époque que naît la fameuse chanson « Avec sa gamelle » devenue l'hymne national d'une génération à l'autre. Certains l'attribuent à Ansquer, un trublion de la vie brestoise (1885-1961). D'autres pensent que l'auteur est ouvrier de l'arsenal contraint de quitter Brest pour Cherbourg, face au mécontentement de ses camarades.

Le comité de Brest

En 1910, le Ministre de la Marine, l'Amiral Boué de Lapeyréré ancien Préfet maritime à Brest, s'inquiète de ces « marins non navigants » comme les a appelé Colbert. Le rapport du docteur Alix donne à réfléchir. Un tiers des décès est dû à la tuberculose. Les raisons sont diverses : alimentation insuffisante, logements surpeuplés, salaire de famine et surtout l'alcoolisme. Les autorités maritimes se contentent d'une campagne par affichage et de conférences. Certaines voix se font entendre pour aboutir à des actions plus concrètes. Gaston Dussaubat commis de marine constitue un comité qui s'adresse directement au Ministre. Les termes de la réponse sont des plus encourageants « Nous avons résolu de fonder un ou plusieurs restaurants dits de tempérance dans lesquels les ouvriers et membres des divers personnels trouveraient une nourriture saine et suffisamment abondante, en même temps qu'ils prendraient



Restaurant coopératif

ou garderaient des habitudes de tempérance. »

Pour réaliser ce projet, les promoteurs réclament des subventions : 110 000 francs pour le premier établissement et de 18 000 à 24 000 annuellement pour le fonctionnement.

Il s'agit là d'une première. A l'époque, les deniers de l'État sont distribués avec parcimonie, surtout pour des problèmes sociaux. En 1917, le service du contrôle établit un rapport dont voici quelques extraits :

– Au moment où la population française toute entière doit s'imposer des restrictions qui semblent devoir aller en croissant, une dépense aussi forte nous paraît tout à fait inopportune.

– Le Comité de Brest, ne se contente pas d'une avance remboursable, il veut bénéficier à titre gratuit d'une somme importante. Aussi estimons-nous désirable que pour favoriser le développement si intéressant des Coopératives, l'État lui fasse crédit ; autant nous croyons indispensables, que les avances soient effectuées à charge de remboursement.

– La société qui veut se former semble être une sorte de Mutualité réservant à la Marine le rôle de membre bienfaiteur. Toutes ces conditions de vie économique de cette coopérative seraient faussées, si elles ne devaient pas rembourser une partie des frais d'établissement et supporter ses dépenses de fonctionnement.

– Nous pensons qu'il serait dangereux de laisser croire à cette Société, dès son début, qu'elle doit trouver dans l'État un protecteur généreux toujours disposé, sinon obligé de mettre à la disposition sous une forme ou une autre les deniers du contribuable.

– Il n'est pas possible d'envisager sans crainte pour le budget la création dans les conditions proposées, de l'organisme en question, car il est probable que des concessions de plus en plus grandes seront demandées.

Loin de se laisser intimider le Comité en appelle une nouvelle fois au Ministre qui par Dépêche du 17 avril 1917 donne le feu vert pour la réalisation du projet.

Le premier restaurant

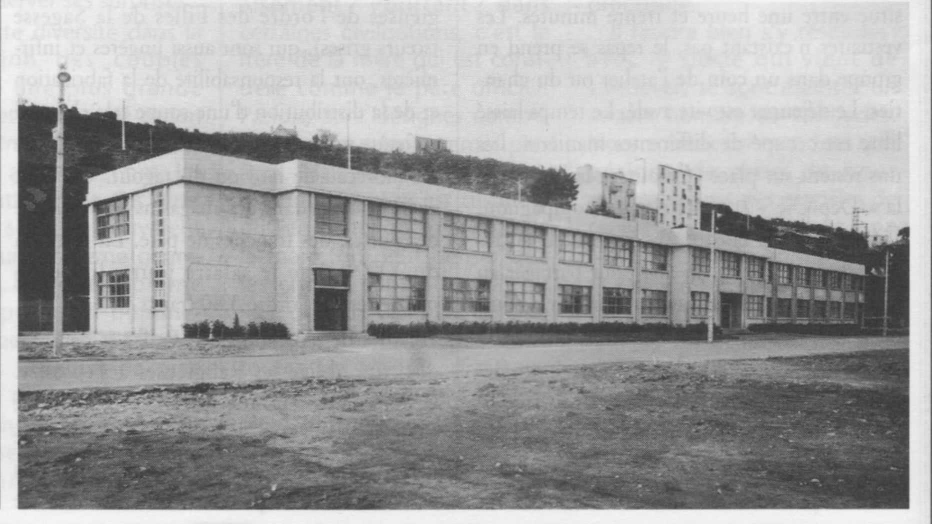
Le comité se met immédiatement au travail. Gaston Dussaubat en assure la présidence. Le secrétariat est confié à Victor Pengam réformé suite à deux blessures contractées au front et surtout atteint par un début de tuberculose qui l'emporte en 1920. L'appel lancé le 10 mai 1917 se concrétise en 850 inscriptions qui deviennent actionnaires pour un montant de 15 francs. L'inauguration du premier restaurant, implanté au Salou, a lieu à la fin de l'année. Pour les ouvriers employés à Laninon le lieu géographique est quelque peu éloigné. L'accès s'effectue par le tunnel rejoignant l'extrémité des bassins de Pontaniou au Service des subsistances actuelles. Ils réclament un lieu de restauration, plus rapproché. Rencontrant des difficultés administratives ils prennent l'initiative d'installer des tables de fortune dans des locaux vétustes. Ils y placent également une cuisinière à charbon pour réchauffer les repas en provenance du Salou. Deux serveuses sont mises à leur disposition. Leur charge de travail étant trop lourde, elles sollicitent l'aide des ouvriers…

Un second restaurant à part entière s'ouvre en 1932 à la Madeleine. Il est destiné aux ouvriers du Plateau, de la Direction, des Forges et de l'Artillerie.

Les deux points principaux de restauration fonctionnent de la même manière. Les ouvriers se réunissent par table de huit. Les apprentis ne bénéficient pas de secteur réservé. Toutefois on choisit des places auprès d'individus sérieux et de bonne moralité. Les serveuses jouent là un rôle prépondérant. Ces femmes n'appartiennent pas au personnel de l'arsenal, mais leur salaire est versé par le Restaurant. On embauche des veuves et des mères-célibataires. Le menu du jour et celui du lendemain sont affichés. Il se compose d'une soupe, d'un hors-d'œuvre, d'un plat principal et d'un dessert. La boisson servie dans des bouteilles individuelles peut être un quart de vin ou un demi de bière. Le vendredi on ne sert pas de viande. Il y a du poisson ou une omelette. Il faut souligner que les membres du conseil d'administration sont des « rouges », aujourd'hui de gauche. Le chef de table a la responsabilité de porter sur le tableau accroché à l'extrémité, de la dite table, le nombre de convives du lendemain. Il sert également chaque participant. Pour régler son repas on achète des tickets par nombre de six correspondants à six jours de travail avant la semaine de quarante heures. Chaque fois la caissière y ajoute un jeton d'aluminium portant le chiffre 6. A la fin de l'année l'ensemble de ces pièces justificatives, permet une répartition des bénéfices entre les sociétaires.

Le troisième restaurant entre en service à

Peu à peu après la Libération, l'arsenal se reconstruit. Les restaurants abandonnent leur situations provisoire. Ici celui de Laninon a ouvert ses portes.



Laninon. La marche de l'arsenal vers l'Ouest, progresse augmentant les effectifs dans ce secteur. Six cents personnes se répartissent en deux salles. Le projet d'en construire un autre pour 2 000 couverts reste dans les cartons en raison de la déclaration de guerre en 1939.

Destruction et reconstruction

A la Libération, toutes les installations relatives aux restaurants sont en ruines. En 1945, on parvient à mettre sur pied six installations pour 7 000 couverts le midi :

– Restaurant ouvrier au rez-de-chaussée de la Salle à tracer.

– Restaurant ouvrier de la Madeleine dans des baraques.

– Restaurant des ouvriers et cadres de l'Artillerie.

– Restaurant ouvrier en baraque sur le terre-plein Ouest du bassin 9 de Laninon.

– Restaurant des ouvriers et des cadres de la Base des Sous-Marins.

– Restaurant des cadres sur le terre plein de Quéliverzan.

Certains restaurants servent également un repas le soir. Éloignés de leur famille de nombreux ouvriers restent à Brest toute la semaine. Ils logent d'abord à la Base des sous-marins puis dans des baraques au Polygone-Caserne.

En 1956, on procède, à l'inauguration du restaurant de Laninon, conduisant à la suppression, de ceux de la Base, du Bassin 9, et de l'Artillerie navale. En mars 1960, c'est au tour de celui des cadres du Poste 6, connu désormais sous le sobriquet du « Goret rose ». En avril 1961, on quitte la Madeleine pour Quéliverzan qui devient *la Gueule d'or* dans le langage ouvrier.

Les conseils d'administration

Il en existe deux formes administratives : la coopérative et la non-coopérative. Dans la première, les sociétaires élisent pour trois ans les membres d'un conseil d'administration renouvelé par tiers chaque année. Après le décès de Victor Pengam, Plougoulm, Lanvec et Mérour assurent la relève. De 1926 à 1941 la gérance est confiée à Ernest Le Scour. Le choix ne se porte pas obligatoirement sur des gens compétents. Parfois certains candidats tentent leur chance pour échapper à leur milieu de travail qui ne leur convient pas pour diverses raisons. La mission n'a pas toujours réussi pleinement. Vers les années 50, mécontents des menus les habitués de la Madeleine décrètent une grève de la faim. Le conseil démissionne immédiatement, rapidement remplacé par un autre. En 1973, on enregistre un effort remarquable des responsables. La présentation des hors-d'œuvre est sous forme individuelle. Les serveuses, en contact permanent avec la clientèle, créent un environnement plus coquet, en revêtant une tenue uniforme : blouse bleu clair et tablier blanc.

Victor Pengam

Victor Pengam voit le jour le 21 janvier 1883 au 4 de la rue Duperré. Orphelin très jeune, il entre aux pupilles de la Marine puis à 14 ans devient apprenti à l'arsenal. Il exerce une grande influence auprès de ses camarades. A vingt ans il fonde une section de la Jeunesse syndicaliste. Le 5 octobre 1905, il organise une fête des conscrits interdite par le Préfet maritime. Le 21 janvier suivant il est traduit devant les Assises du Finistère où il est acquitté mais exclu de l'arsenal pendant cinq mois. A son retour du service militaire (1906-1909) où il s'est distingué dans la lutte contre l'alcoolisme, et en organisant des cours pour les illettrés il multiplie les charges au sein de l'Union départementale des syndicats, de l'Université populaire, d'un Groupe d'études sociales, du Secrétariat général de la Bourse du travail de l'Union régionale du Finistère. En 1912, il développe un esprit syndicaliste-revolutionnaire qui lui vaudra une seconde parution devant un tribunal pour sa participation à la lutte contre le vie chère. Il sera de nouveau acquitté. En septembre 1912, Pengam fonde le Groupe des Pupilles de la Maison du Peuple où se réuniront une centaine d'enfants. Il organise des réunions sportives, musicales et récréatives. Mobilisé dans l'infanterie coloniale, il est blessé à deux reprises et contracte la tuberculose. A son retour à la vie civile, il s'éloigne des conceptions libertaires qu'il développait auparavant. Sa dernière œuvre sera le fonctionnement du Restaurant coopératif de l'Arsenal créé en 1917, sur proposition de Gaston Dussaubat. La formule obtient un grand succès. Mille ouvriers s'inscrivent au Restaurant du Salou. En 1932, s'ouvre le restaurant de la Madeleine puis en 1936 celui de Laninon. Les obsèques de Victor Pengam célébrées le 5 mars 1920 donnèrent lieu à une imposante manifestation.

De l'avenir des travailleurs à Coop-Restauration

Le 1er mars 1980, le conseil d'administration décide de supprimer le titre *l'Avenir des Travailleurs* pour adopter l'appellation de *Coopérative des Personnels de l'Arsenal de Brest*. M. René Nicolas, Président de *l'Avenir des Travailleurs* depuis mai 1973, poursuit sa mission jusqu'en mai 1985 sous le nouveau vocable. Il passe la responsabilité à Robert Guével qui participe pour une large part au lancement en décembre 1986, du Restaurant de la Pointe sous la formule self. A son départ en retraite en juin 1993, M. Michel l'Hostis prend la suite jusqu'en mai 1994. Depuis cette date la responsabilité de la restauration pour les ouvriers est assurée par M. Christian Penduf.

Actuellement la moyenne de repas servis journellement se monte à 560 à la « Pointe », 250 à « Laninon », 230 à « Quéliverzan », 200 à l'EPSHOM (2) et 150 à la Pizzeria de Quéliverzan, dernière formule instituée pour les personnes souhaitant déjeuner rapidement.

Le prix du repas se situe entre 23,70 francs pour le personnel subventionné, 29,85 pour les non-subventionnés et 37,30 pour le personnel des entreprises.

Au quotidien voici un exemple de menu : salade dauphine, tourte à la provençale, civet de lapin, frites, cocktail de fruits/biscuits. A l'occasion de certaines fêtes, il existe des repas dits améliorés. Celui marquant la Noël est très caractéristique. Cette coutume date approximativement des années 1950. A titre d'exemple nous avons retenu la carte de 1975 : bisque de homard, plateau de fruits de mer, ballottine de dinde truffée, truite aux amandes, pintadeau rôti, pommes chips, endives, fromage, fruits, bûche, café, apéritif, muscadet, réserve hôtel.

Paul Coat

(1) Le journal local.

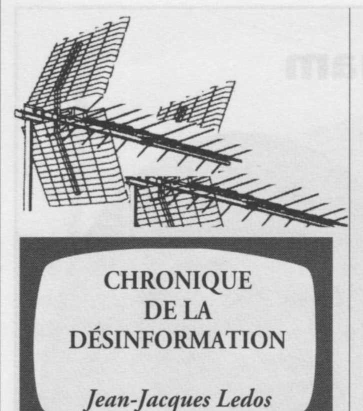
(2) Établissement Principal du Service Océanographique et Hydrographique de la Marine.

Sources :

Cahiers de l'Iroise (année 1965), article de Michel Floch.

Journal Le Flot (année 1 p. 73).

Les Arsenaux de la Marine par Paul Coat.



CHRONIQUE
DE LA
DÉSINFORMATION

Jean-Jacques Ledos

FRACTURE SOCIALE

Dans une émission disparue, « Ce qui fait débat », on a pu voir un grand patron, Jean-Marie Messier, subir avec flegme les assauts de syndicalistes d'une entreprise condamnée.

L'attitude du patron, maître de lui, marquait la différence avec l'agressivité compréhensible des ouvriers bientôt privés d'emploi. Derrière le calme de celui qui affirmait comprendre la détresse de ses interlocuteurs on devinait l'indifférence distanciée et la jouissance du pouvoir sur les choses autant que sur le matériel humain.

La télévision ne peut pas éviter, parfois, de laisser passer des moments de vérité. Involontairement, sans doute.

RÉSISTANCE À L'AGRESSION PUBLICITAIRE.

A moins d'un entraînement mental au refus de voir et d'entendre, il est difficile d'échapper à ce que Frédéric Beigbeder appelle dans son roman-témoignage, « 99 F », le totalitarisme. publicitaire. Au printemps dernier, « Le nouvel Obs » a consacré quatre pages à cette contrainte de notre époque et à ceux qui s'organisent pour résister à ce que l'un des articles désignait comme la « face soviétisée du capitalisme contemporain ».

Il fallait, certes, franchir de nombreuses pages de publicité pour découvrir le réquisitoire et l'existence d'associations militant dans la résistance comme « Le Publiphobe » (Tél. 01.46.03.59.93), « Casseurs de pub », « Résistance à l'agression publicitaire » ou « Paysages de France ».

On espère que le périodique, largement supporté par les annonceurs, n'a pas connu de représailles. La liberté d'expression ne tolère pas les traîtres au modèle dominant.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

La liberté d'expression est, historiquement, la chose la moins bien partagée du monde.

La chute des totalitarismes promettait, en particulier, la restauration de cette éminente vertu (très virtuelle) de la démocratie.

En URSS, le capitalisme s'est empressé de mettre la main sur les médias, voire d'opérer des coups de force pour réduire les poches d'opposition.

En Italie, une majorité d'électeurs confie à un seul homme le soin de les informer.

On observe toutefois que les journalistes, trop fréquemment accusés collectivement de manipuler ou de désinformer sont à l'affût de toute brèche à travers laquelle ils pourraient s'engager pour faire leur métier qui est d'informer. Le « mai 1968 » français en a été une brève et éclatante illustration. Des professionnels, qu'on croyait soumis au gouvernement de l'époque et aux groupes d'intérêt qui le soutenaient, ont oublié pendant quelques jours leur réflexe d'autocensure. Avant que l'ordre ne soit rétabli et la soumission restaurée à coup de licenciements

Dans tous les cas de figure libéraux, l'affairisme est le complice de tous les pouvoirs lorsqu'il s'agit de transmettre des vérités déplaisantes et dans ce cas-là, la censure, pardon, le non-dit, est un droit régalien des propriétaires, tuteurs ou directeurs de médias

MÉPRIS CONTRE RESPECT

L'événement médiatique du printemps 2001 fut l'affaire « Loft Story ». Il ne fallait guère plus de soixante secondes pour comprendre que la production télévisée était moins provocante que débile. On sait, de l'intérieur, que la logique commerciale commande de ne jamais oublier que l'on s'adresse à une audience d'imbéciles manipulables.

Pourquoi en parler encore? Pour rappeler que, jadis, à l'aube de la télévision, l'ambition des producteurs d'émissions était d'apporter à des citoyens tenus pour intelligents les compléments culturels que les accidents de leur vie ne leur avait pas permis d'acquérir. La doctrine anglaise du service public de la BBC recommandait de concilier la qualité et le succès d'audience: « make the good popular, make the popular good ! »

Dans le premier cas, les programmateurs méritent le mépris ; dans le second, ils méritent qu'on n'oublie pas le respect qui fondait leur démarche.

RÉSIGNATION

Cynisme rime au mieux avec libéralisme.

Sans doute peut-on s'interroger sur la résignation « mondialisée » de toutes les victimes de cette violence.

Spencer devrait faire relire Marx, Danone et Moulinex relancer la syndicalisation.

On voit, au contraire, les opinions, pas seulement françaises, se soumettre aux nouveaux « Maîtres du monde ».

Le président des États-Unis se hâte, sans scrupules, de réaffirmer l'arrogance impériale de son pays. Berlusconi est béni par le pape. Le premier ministre israélien pratique la politique de la terre brûlée dans l'indifférence presque générale.

« La France s'ennuie... » écrivait Pierre Viansson-Ponté dans « Le Monde », en avril 1968.

Aujourd'hui, tout le monde s'en fout.

RELECTURE D'ACTUALITÉ

La lecture de l'histoire ne doit pas être une culture de la nostalgie mais, plutôt l'expression antérieure de quelques vérités bonnes à méditer. Raymond Aron écrivait, en 1948 : « Le développement des richesses est, lit-on dans Thucydide, la cause fondamentale des tyrannies anciennes. Les cadres traditionnels sont brisés par l'épanouissement de l'industrie et du négoce. Les roturiers enrichis réclament la participation aux affaires publiques [...] Des citoyens appauvris se révoltent contre les privilégiés [...] Le tyran profite de ces luttes pour s'emparer du pouvoir. Il attise le mécontentement, il enflamme le peuple, il prétend sa vie menacée et se fait donner une garde du corps. Un jour, ces hommes en armes, chargés de protéger l'ami des humbles, s'emparent de l'État. »

(Introduction à « Timoléon, réflexions sur la tyrannie » par Amédée Ponceau, un philosophe-moraliste, bien oublié.)

A QUOI SERVENT LES MÉDIAS ?

Pour le moment, tout va bien, le public est globalement soumis à la manipulation par les médias.

Ignacio Ramonet, dans « Les propagandes silencieuses » anticipe à l'égard de cette pression une méfiance qui « repose fondamentalement sur trois craintes :

1. qu'elle réduise les êtres humains à l'état de masse et entrave la structuration d'individus émancipés, capables de discerner et de se décider librement ;

2. qu'elle remplace, dans l'esprit des citoyens, la légitime aspiration à l'autonomie et à la prise de conscience par un conformisme et une passivité périlleusement régressifs ;

3. qu'elle accrédite, enfin, l'idée que les hommes souhaitent être fascinés, égarés et trompés dans l'espoir confus qu'une sorte de satisfaction hypnotique leur fera oublier, un instant, le monde absurde, cruel et tragique dans lequel ils vivent. »

Un beau sujet de réflexion pour les spectateurs béats ?

VIVE LA PUBLICITÉ

La publicité est parfois utile. Surtout lorsqu'il s'agit de faire connaître les publications qui la combattent.

Non sans une certaine dose de mauvaise foi, « Charlie-Hebdo » a acheté, récemment, un quart de page du « Monde diplomatique » pour faire la promotion d'un « hors série » qui fait « le point sur l'idéologie de la pub, ses méthodes, ses grands penseurs, etc. »

Enfin, puisque c'est pour une bonne cause !

GLISSEMENTS SÉMANTIQUES

Pour tromper, le manipulateur affecte à d'anciens concepts un mot nouveau, rassurant, en

apparence, pour l'opinion publique qui en ignore généralement le non-dit.

Ainsi on parle de « libéralisme » pour faire oublier le fâcheux précédent du « capitalisme ».

La volonté de gouvernement mondialisé par et au profit des multinationales est exprimée par le terme de « gouvernance ». On ajoute que cette nouvelle expression, parée pour l'occasion des vertus de la démocratie, doit associer la « société civile », dont on oublie de préciser qu'elle est l'antidote de l'État, au profit des intérêts privés les plus puissants.

Le pouvoir appartient aujourd'hui à ceux qui disposent des moyens de s'exprimer.

MONDIALISATION OU TOTALITARISME?

Le « Forum de la communication » qui se réunit périodiquement, dans le cadre de l'association internationale « Rencontre des peuples », pour examiner les effets de la mondialisation sur les médias, a relevé quatre tendances de la communication globalisée:

- concentration et monopolisation de la communication entre les mains de « quelques grands conglomérats qui se situent au sommet de l'économie néolibérale, »
- contrôle par cette concentration de l'information et des connaissances, homogénéisation de l'opinion,
- essor de la révolution technologique,
- mercantilisation de l'information (dont la neutralité est imposée) et de la culture qui empêche toute possibilité d'accès aux domaines de connaissance peu demandés *.

Le contenu des messages doit être "universellement neutre" au mépris du pluralisme et de la diversité culturelle.

De quoi faire réfléchir.

La volonté d'imposer un modèle de société universel renouvellera peut-être, en l'adaptant au web, la pratique des "samizdats" qui luttaient jadis contre la désinformation totalitaire en URSS.

(D'après "ATTAC" Info 250, 03.07.01 <journal@attac.org

** Les sites Internet orientent habituellement les choix en proposant des FAQ: Frequently asked questions (Questions fréquemment posées).*

NOTE D'ÉCOUTE

KENNY CLARKE ET LE BE-BOP

Frémeaux & associés * publient un album « Kenny Clarke, the Quintessence » qui évoque les grandes étapes de la naissance du Be-bop. Une véritable révolution qui a ébranlé le monde du jazz lorsque certains musiciens sont descendus, au début des années 40, dans Manhattan, de Harlem à la 52e rue.

On y trouve les fondateurs de cette nouvelle musique de jazz : Dizzy Gillespie, Charlie Parker, Fats Navarro, Kenny Dorham, Miles Davis, Sonny Stitt, Tadd Dameron, John Lewis, Bud Powell, Howard McGhee, Ray Brown, Curley Russell et, bien entendu, au cœur de la section rythmique, le batteur Kenny Clarke.

La musique qui faisait auparavant danser les gens heureux fait place à des thèmes nerveux dans lesquels on devine la colère. Les musiciens des orchestres de danse qui faisaient les belles soirées du « Cotton Club » et l' « Apollo » entre Lennox Avenue et la 135e rue se retrouvent en formation réduite dans des cabarets comme le « Minton's » pour jouer une musique différente. Les chorus s'échangent entre initiés, selon des constructions rythmiques moins « carrées » qui laissent s'exprimer des audaces harmoniques. La démarche n'est pas seulement un refus des anciennes formes de jazz. On y pressent le souci d'affirmer une identité raciale dont Max Roach sera plus tard l'un des militants.

Trois plages rappellent quelques grands moments de la révélation à la France de cette musique : le concert de la grande formation de Gillespie à la salle Pleyel de Paris, en février 1948 : « Oop-Pap-A-Da », « Ool-Ya-Koo », « Things to come », dans lesquels on trouve la quintessence du Bop : de longs chorus, chapelets de phrases courtes mais incisives, légères sans ornements inutiles dont les quadruples croches ont, alors, décoiffé les ex- « zazous » ou les néophytes germanopratins.

Un choc !

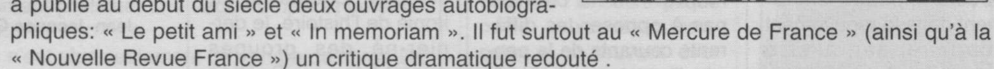
J.-J. L

** Frémeaux & associés, 21, rue Robert Giraudineau, 94300, Vincennes.*

LÉAUTAUD-MALLET : ENTRETIENS *

En 1950, la direction de la Radiodiffusion Française (RTF) avait lancé sur la « Chaîne nationale » une expérience originale, la diffusion d'entretiens avec quelques auteurs célèbres. André Gide interrogé par Jean Amrouche inaugura la série**.

Un jeune universitaire, Robert Mallet, proposa d'amener au micro Paul Léautaud (1872-1956), un auteur seulement connu dans le microcosme littéraire parisien. Un « petit maître » concédaient les illustres. Il a publié au début du siècle deux ouvrages autobiographiques: « Le petit ami » et « In memoriam ». Il fut surtout au « Mercure de France » (ainsi qu'à la « Nouvelle Revue France ») un critique dramatique redouté .



Misanthrope, il vit en banlieue parisienne, entouré des nombreux animaux domestiques qu'il a recueillis. Il a commencé de tenir un « Journal littéraire » en 1893. La publication - 17 volumes*** - ne sera achevée qu'après sa mort. Sa lecture est précieuse, en particulier, pour la connaissance de la petite histoire littéraire et artistique de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe .

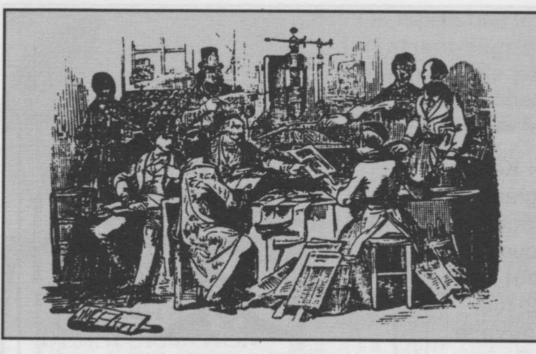
D'abord réticent à la proposition de Robert Mallet, Léautaud accepte les sessions d'enregistrements. La diffusion fait l'événement de la saison radiophonique 1950-1951. Les jugements, acerbes et sans appel, portés sur les auteurs ou les acteurs qu'il n'aime pas réjouissent les auditeurs et, en particulier, les représentants, épargnés, du microscosme culturel. Le succès de la série dut beaucoup à la verdeur - pourtant limitée par le montage - des propos que la présente intégrale n'a pas retrouvés, mais aussi au timbre de la voix qui passe du grave profond au suraigu cocasse, ainsi qu'au rire qui éclate sans retenue pour souligner les indignations.

Derrière la provocation, on trouve surtout une sensibilité d'écorché que le vieil ours (il a alors 78 ans) ne sait pas dissimuler lorsqu'il analyse le personnage d'Alceste ou récite des vers de Verlaine.

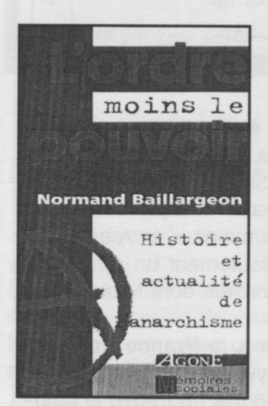
La mauvaise foi de Léautaud, ses erreurs de jugement (surtout lorsqu'il aborde la politique ou les événements contemporains) n'ont pas entamé la fidélité des jeunes auditeurs d'alors qui conservent le souvenir d'une sincérité inhabituelle à la radio et d'une pudique humanité .

Au moment où les médias imposent les conformismes d'une société marchande et d'une pensée unique, il faut absolument écouter l'esprit libre que fut Léautaud.

J.-J. L



Le temps des LIVRES



TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'ANARCHISME SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER !

par Normand Baillargeon

« L'ordre (1) moins le pouvoir » : cette « histoire et actualité de l'anarchisme » constitue un vade-mecum des plus bienvenus pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent avoir une première approche de l'anarchisme d'autant que Normand Baillargeon, universitaire québécois impliqué également dans le mouvement libertaire, sait aller à l'essentiel dans un style à la fois direct et concis. Préfacé par l'ami Charles Jacquier qui, dans son enthousiasme, estime qu'à l'aube de ce XXI[e] siècle « l'anarchisme apparaît comme l'une des formes essentielles du mouvement social », l'ouvrage se subdivise en trois parties : les principaux théoriciens, Godwin, Stirner, Proudhon, Bakounine et Kropotkine, avec Chomsky (2) en « continuateur », tout en citant plus loin Bookchin comme « représentant le plus connu » de l'anarchisme écologique ; les faits et lieux marquants, la Première Internationale, la Commune de Paris, Haymarket et le Premier Mai, la Révolution russe, la Guerre d'Espagne et mai 1968 ; et enfin les « positions » sur l'économie, l'anarcho-syndicalisme, l'écologie, l'éducation, les médias, l'éthique, l'anarcho-féminisme et l'anarcho-capitalisme. L'ensemble est complété par une bibliographie (3) de base comprenant un certain nombre d'ouvrages en langue anglaise et citant parmi les revues « Réfractions », et par des sites Internet dont celui de Ronald Creagh <http: // melior.univ-montp3.fr/ra - forum

Si l'auteur date historiquement l'anarchisme « avec la Révolution française », il mentionne également l'analyse de Kropotkine pour lequel « dans toute l'histoire de l'humanité, on constate une opposition entre une tendance anarchiste d'une part et une tendance hiérarchique de l'autre ». Il ne cherche pas à opposer les différents courants de la pensée libertaire mais plutôt à faire ressortir en quoi leurs apports respectifs fondent sa richesse dans sa diversité et empêchent ainsi qu'elle ne se fige. Si, pour Bakounine, les deux lois de solidarité sociale et de liberté « s'interpénètrent et, étant inséparables, constituent l'essence de l'humanité », Stirner insiste sur le fait que « le point de départ de la pédagogie ne doit pas être de civiliser mais de former des personnalités libres, des caractères souverains ». Une société libre ne peut s'appuyer que sur des individus libres. Et au moment où sur le plan international le concept de démocratie se voudrait le nouvel horizon indépassable, Chomsky en dénonce la mystification en mettant à nu les mécanisme de contrôle de la pensée par les insidieuses formes de propagande médiatiques aboutissant à la construction d'un consensus réduisant l'individu à sa seule valeur marchande.

A propos des « hauts lieux » de l'anarchisme, il est dommage que Baillargeon fasse l'impasse sur tout le courant asiatique et s'il convient d'être critique avec « la propagande par le fait », il va trop loin en la qualifiant de « sombre et indélébile tache sur l'histoire de l'anarchisme » et en traitant ceux qui sont passés à l'acte « de vulgaires meurtriers ou de criminels de droit commun ». Il aurait du rappeler le contexte de l'époque et la grande misère des classes populaires, et, ironie de l'histoire, le dernier-né des groupes anarchistes au Québec vient de prendre justement comme patronyme « Emile Henry » !

Quant aux « positions », c'est par contre à juste titre qu'il dénonce « l'imposture intellectuelle » que constitue l'anarcho-capitalisme : « la liberté des anarcho-capitalistes est celle du renard libre dans le poulailler libre, c'est celle de ces villes grillagées derrière lesquelles se réfugient les plus riches citoyens américains pour échapper au chaos qu'ils ont créé, c'est la liberté qui s'accroît avec l'esclavage d'autrui ».

Dénonçant enfin aussi bien le repli sur la sphère de la vie privée que le purisme du refus de tout réformisme, l'auteur appelles les anarchistes « à proposer des visions crédibles du mode d'organisation sociale, économique, culturelle et politique auquel ils aspirent ». Vaste programme auquel « Réfactions », dans la mesure de ses moyens, apporte sa contribution !

(1) au sens d'harmonie
(2) ce qui est tout de même un paradoxe pour les anarchistes francophones qui, d'une manière générale, le connaissent mal, les quelques ouvrages traduits ayant plus trait à sa dénonciation de l'impérialisme américain - ce qui explique sa « vogue » actuelle dans le « Monde diplomatique » - qu'à ses écrits proprement libertaires.
(3) Il est dommage qu'au cours de l'ouvrage l'auteur n'ait pas référencé les nombreuses citations dont il fait usage.
« L'ordre moins le pouvoir : histoire et actualité de l'anarchisme »

Éditions Agone - Marseille 2001
156 pages, 55 francs.

Jean-Jacques GANDINI



DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Collectif

« Avec la mondialisation du marché, la société de notre fin de siècle a eu propension à uniformiser aussi les formes de la pensée. Nous entrons dans le XXI[e] siècle en essayant de construire un autre futur. Faire émerger le sens des luttes passées, refoulées par les tendances qui ont été dominantes, autant marxistes que libérales, fait partie des luttes actuelles. »

Cette « histoire escamotée », comme la qualifie Eduardo Colombo, c'est celle de la tradition libertaire qui fait partie intégrante de l'histoire révolutionnaire du prolétariat, que ce soit en Europe France, Espagne, Italie, Suisse, Allemagne..., en Amérique Etats-Unis, Argentine..., ou en Asie Chine, Japon... Fruit du colloque organisé dans cette optique à Paris en mai 2000 par les anarcho-syndicalistes de la CNT, la douzaine de contributions relatées ici retracent ce parcours peu connu des nouvelles générations mais qui, depuis une dizaine d'années, s'avèrent de plus en plus réceptives à l'idéal libertaire qui veut conjuguer liberté, égalité et justice sociale dans une société d'individus sujets et ayant barre sur leur propre destinée.

Éditions CNTRP/Nautilus Paris, 302 pages, 100 francs.

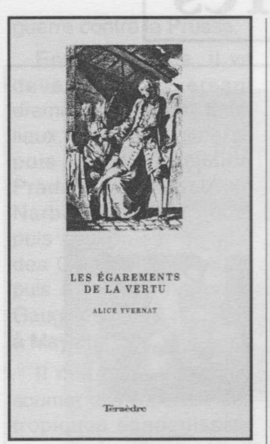
Jean-Jacques GANDINI

LES ÉGAREMENTS DE LA VERTU

par Alice Yvernat

Une intrigue policière à Paris au XVIII[e] siècle.

L'année 1750 est un temps fort du règne de Louis XV. L'émeute qui



éclate au mois de mai 1750, suscitée par une rumeur vraisemblablement fondée, trouve son origine dans un texte de police de novembre 1749 qui ordonnait de purger Paris de ses marginaux, vagabonds, mendiants et prostituées. Le flou du texte et la vénalité de certains policiers permirent de sérieux débordements, puisque même des enfants finirent par être arrêtés. Cet événement, qui sert de toile de fond à l'intrigue du roman, mit un point final aux relations entre le roi et les Parisiens qui n'avaient cessé de se dégrader au cours des années précédentes. Louis XV n'est plus le "Bien-Aimé" mais un "nouvel Hérode".

Roman policier et psychologique, autant que roman historique, *les Égarements de la vertu* met en scène une enquête relative à une affaire dans laquelle des enfants sont victimes du monde des adultes, et à laquelle se mêle le destin individuel d'un homme perdu.

Dans cet ouvrage fort bien documenté, dont le style recrée l'ambiance de l'époque, l'auteur s'est attachée à dépeindre le plus fidèlement possible la vie et la sensibilité des hommes de ce milieu du XVIII[e] siècle. Ce soin apporté à la description et à l'atmosphère en rend la lecture captivante.

Les Égarements de la vertu est le premier roman d'Alice Yvernat.

Édition Téraèdre - 48, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie - 75004 Paris. 184 pages 126 francs.

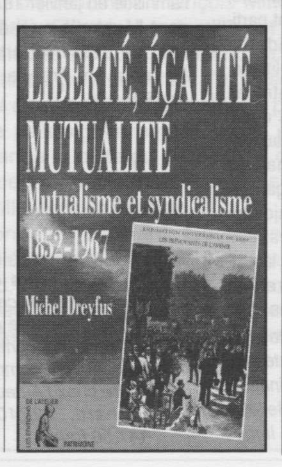
LIBERTÉ, ÉGALITÉ MUTUALITÉ. MUTUALISME ET SYNDICALISME 1852-1967

par Michel Dreyfus

Cet ouvrage retrace l'histoire de la mutualité en France et de ses rapports complexes avec le syndicalisme : apparus au XIX[ème] siècle, ces deux mouvements sont les enfants de l'industrialisation. Depuis la Révolution française, défense du monde du travail et prise en charge de ses besoins sociaux ont été assurés par les sociétés de secours mutuels. En 1852, en créant une mutualité approuvée, à base territoriale, interclassiste, et contrôlé par les notables, Napoléon III introduit une fracture décisive au sein du mouvement social. Désormais la mutualité se spécialise dans la maladie puis les retraites que le syndicalisme délaisse pour privilégier la revendication. Au terme d'une lente évolution, mutualistes et syndicalistes se rejoignent à la fin des années 60. L'engagement conjoint à partir de 1930 dans la gestion des assurances sociales par la majorité des syndicalistes et des mutualistes constituent une première étape. Après la Libération, les syndicalistes, communistes y compris, gèrent le social (Sécurité Sociale, Comités d'Entreprise) alors que les mutualistes s'adaptent à Sécurité Sociale et s'orientent vers le monde du travail. En 1967, tous se retrouvent pour défendre la Sécurité Sociale contre le ordonnances Jeannenney.

Comme le montre la comparaison avec le reste de l'Europe, cette longue division a donné au mouvement social français une physionomie originale : ainsi s'explique cette « exception française », si souvent évoquée aujourd'hui.

Les Éditions de l'Atelier, 12 avenue Sœur Rosalie 75013 Paris, 184 pages, 180 francs



STRATÉGIES DU LIBÉRALISME :

à propos du livre de Naomi Klein :

NO LOGO *



L'anti-mondialisation, c'est parti et même bien parti. Les manifestations se multiplient pour contrer les grandes manœuvres pilotées par les nouveaux maîtres du monde, l'OMC, le FMI, l'OCDE, parties émergées de décisions prises dans des cénacles plus discrets. L'objectif : soumettre le monde entier aux volontés et aux intérêts de pouvoirs affairistes qui dictent déjà leur conduite à certains États.

"No Logo", le livre de Naomi Klein, journaliste canadienne, « s'articule autour d'une hypothèse simple : lorsqu'un plus grand nombre de gens découvriront les secrets des marques qui composent la trame mondiale de logos, leur indignation alimentera le prochain grand mouvement politique, une vague ample et déterminée d'opposition aux transnationales... »

La nouvelle stratégie des groupes n'est plus seulement de vendre des produits mais d'imposer une image de leur marque comme référence culturelle, voire comme culture tout court. La fabrication du produit n'est plus la première préoccupation de l'entreprise nationale : la délocalisation assure les meilleurs coûts de production dans des pays où le droit du travail est inexistant et où la pauvreté permet de peser sur les salaires.

Dans les pays moins pauvres, voire riches, la stratégie des publicitaires s'efforce de conquérir les espaces encore préservés, tels les lieux d'enseignements, privés mais aussi et c'est nouveau, publics. Naomi Klein cite encore l'exemple d'une ville "achetée" par un groupe alimentaire qui a exigé que tous les panneaux routiers et la correspondance de la ville mentionnent le nom de la marque, que l'on rebaptise certains noms de rue, que le maire et son conseil municipal lui vende la mairie sous la menace d'aller installer ses usines ailleurs.

La soumission aux sponsors omniprésents dans la vie des collèges et universités crée des conformismes tels que les opposants sont désignés et parfois exclus du groupe. Le choix personnel revendiqué est une déviance.

L'optimisme sur les chances d'une réaction est peut-être encore prématuré tant les ressources de la séduction et l'habileté des manipulations publicitaires sont sophistiquées, les « cibles » dépourvues d'informations, de sens critique et de pouvoir. Quelque pertinente que puisse être la dénonciation du libéralisme, il faut bien reconnaître que ça fonctionne.

J.-J. L.

* *Éditions LEMÉAC/ACTES SUD, 159 F*



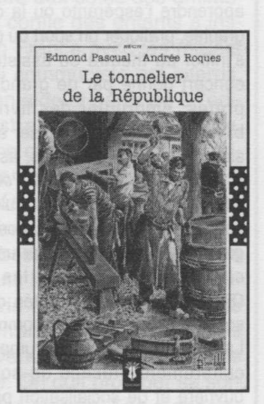
LA BELLE ÉPOQUE DES OUVRIERS PICARDS

par Pierre Desbureaux

Dans cet ouvrage, l'auteur aborde la condition de vie des ouvriers picards durant la période 1880-1914. Il limite volontairement son étude au département de la Somme qui constitue la plus grande partie de la Picardie historique.

Élaboré d'après les faits et les événements importants liés à la misère et au mépris que subissait le monde ouvrier de cette époque, ce livre apparaît comme une étude concise sur le sujet. Il nous dévoile également une très émouvante aventure humaine.

Éditions la Vague verte, 80460 Woignarue. 148 pages, 90 francs.



LE TONNELIER DE LA RÉPUBLIQUE

par Edmond Pascual et Andrée Roques

Août 1870, Clovis Papinaud, tonnelier à Cuxac-d'Aude, vient de perdre son petit garçon de trois ans, au moment même où ce village, fidèlement républicain, l'élisait maire. La France est sur le point de perdre la

Nos auteurs publient leurs livres



LA BELLEVILLOISE (1877-1939)

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE LA COOPÉRATION ET DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS.

sous la direction de Jean-Jacques Meusy

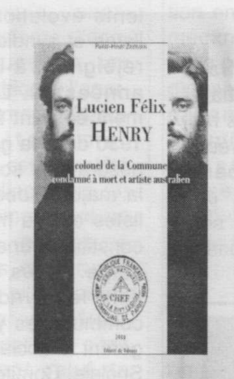
La Bellevilloise, fondée aux lendemains de la Commune de Paris, sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, (Paris, XIXe et XXe arrondissements), a été l'une des sociétés les plus représentatives et les plus célèbres du mouvement coopératif français.

Autour de la distribution de produits de consommation courante, La Bellevilloise a progressivement développé des œuvres sociales, éducatives et culturelles étonnamment étendues. Les enfants pouvaient participer à son patronage et bénéficier de séjours en colonies de vacances. Les veuves ou les grévistes y trouvaient le soutien nécessaire pour faire face aux difficultés immédiates. On pouvait y apprendre l'espéranto ou la dactylographie, pratiquer un sport ou chanter, s'initier au théâtre ou assister à un concert donné par de grands interprètes, emprunter des livres à la bibliothèque ou venir danser à l'occasion de nombreuses fêtes, assister à la projection du *Cuirassé Potemkine* interdit par la censure ou suivre des conférences sur la tuberculose ou la guerre au Maroc, consulter un médecin ou se faire soigner les dents. Œuvrant très tôt aux côtés du Parti socialiste, puis du Parti communiste, La Bellevilloise fut un instrument particulièrement efficace de solidarité ouvrière et de socialisation politique. Son histoire mouvementée, retracée dans cet ouvrage, soulève des questions toujours d'actualité, entre autres: les économies sociales alternatives relèvent-elles de l'utopie? l'organisation des consommateurs, conjointement avec celle des travailleurs, est-elle réalisable? quels rapports la culture de masse peut-elle entretenir avec les avant-gardes culturelles?

Jean-Jacques Meusy, directeur de recherche au CNRS, a été l'initiateur du projet et en a assuré la coordination. Les multiples activités de La Bellevilloise, son implication dans de larges domaines de la vie sociale, culturelle, économique et politique de la France, ont rendu nécessaire la collaboration de spécialistes venant d'horizons variés, qui ont apporté, outre leur compétence reconnue, leur éclairage propre.

Christiane Demeulenaere-Douyère a participé à cet ouvrage. Nos lecteurs se souviennent de son article « La Bellevilloise ou la citoyénneté au quotidien » paru dans le N° 115 de Gavroche.

Couverture: vitrail du café de La Bellevilloise (19, rue Boyer, XXe arrondissement) à la gloire de la coopération (1910). D'après une carte postale.
195 francs - 30 €



LUCIEN FÉLIX HENRY COLONEL DE LA COMMUNE CONDAMNÉ À MORT ET ARTISTE AUSTRALIEN

par Pierre Henri-Zaiddmann

Dans une brochure de plus de 80 pages, l'auteur développe un premier travail paru dans le numéro 114 de Gavroche.

D'abord condamné à mort notamment pour son rôle de commandement de « bandes armées » pendant la Commune, Henry fut gracié par le tribunal de Versailles et sa peine commuée en déportation. Arrivé en Nouvelle-Calédonie en février 1873 il entreprend des activités artistiques. Sa bonne conduite et son bon esprit lui permettent une remise de peine et l'amnistie en janvier 1879. Il part alors pour l'Australie où il devient professeur de dessin et artiste reconnu. Revenu en France il y décède en 1896.

Les lecteurs de Gavroche intéressés par cette recherche très documentée et bien menée sur ce jeune communard de 21 ans peuvent commander la brochure chez l'Auteur 26, passage Richard, 92240 Malakoff - 147,50 francs



LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE FRANCE 1920-1950

par Cyril Le Tallec

Principalement issue de la déchirure des années 1915-1917, qui virent disparaître plus de 1 200 000 personnes d'origine arménienne massacrée par ordre du gouvernement ottoman, la communauté des Arméniens de France se composait de près de 70 000 membres à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En effet, chaque réfugié savait pouvoir compter sur l'aide de compatriotes précédemment installés au sein de l'hexagone pour y faire escale ou, même, y fonder un foyer.

Cet ouvrage est centré sur les années 1920-1950 afin de présenter les principales organisations liées à ce renforcement puis au développement de la communauté arménienne hexagonale. Passée l'introduction, le premier chapitre nous présente les caractéristiques spécifiques à la grande vague migratoire des années vingt. La seconde partie expose l'origine et le fonctionnement des nombreuses organisations autour desquels s'articulait alors l'existence quotidienne des Arméniens de France sans omettre, dans le cadre d'un troisième chapitre, une présentation détaillée de l'activité politique en diaspora. Les bouleversements engendrés par la Seconde Guerre mondiale puis leurs inévitables retombées sur la vie communautaire font l'objet des deux derniers chapitres, lesquels abordent également la délicate question de l'intégration/assimilation. La conclusion met enfin l'accent sur les difficultés rencontrées - à peine 50 ans après la fin de la période étudiée - lors de la collecte et de l'analyse des informations présentées dans le corps de cet ouvrage.

Notre ami Cyril - qui a produit de nombreux articles sur ce sujet dans notre revue - a réalisé en écrivant cet ouvrage un travail minutieux et argumenté qui fera référence en ce domaine.

Éditions L'Harmattan, 5-7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris, 226 pages, 120 francs



VILLAGES NOIRS

ET SPECTACLES VISITEURS ET RÉSIDENTS AFRICAINS ET MALGACHES EN FRANCE ET EN EUROPE (1870 - 1940)

par J-M Bergougniou; R Clignet; Ph David

Municipale, régionale, nationale ou internationale, quelle ville française, grande ou moyenne, n'a pas eu, un jour ou l'autre et même plusieurs fois, son Exposition sous le Second Empire ou la IIIème République? La question vaut évidemment aussi pour l'ensemble de l'Europe occidentale alors triomphante, sûre d'elle-même, de sa puissance, de sa légitimité à diriger la planète et de la rectitude de ses découvertes scientifiques et techniques. Or, ces manifestations, qu'elles fussent officielles ou privées, coloniales ou non, ont, très souvent, comporté parmi leurs attractions l'un de ces spectacles exotiques qu'on affectionnait alors sous forme de troupes artistiques, « shows » théâtraux ou musicaux ou de « Villages » ethnographiques ou artisanaux parfois organisés par les autorités elles-mêmes, le plus souvent proposés par une curieuse catégorie d'entrepreneurs-impresarios privés plus ou moins concurrents entre eux. Toutes ces formes de spectacles requérant la présence physique de figurants Jaunes, Bruns, Noirs ou Blancs venus de pays lointains, aussi pittoresques, étranges et attirants que possible, ressortissants ou non des colonies de l'époque, il était donc permis de présupposer qu'elles avaient, à leur manière, contribué à une lente et cahoteuse ébauche de dialogue des civilisations et, plus particulièrement dans le cas de la France, à la découverte réciproque des métropolitains et de leurs sujets d'outremer, notamment africains et malgaches sur qui les auteurs se sont concentrés ici.

Nos lecteurs ont déjà pu apprecier dans nos colonnes, sous la plume de notre ami Bergougniou quelques aspects du sujet traité dans ce livre.

Gavroche

*Chez Karthala
22, bd Arago
75013 Paris*

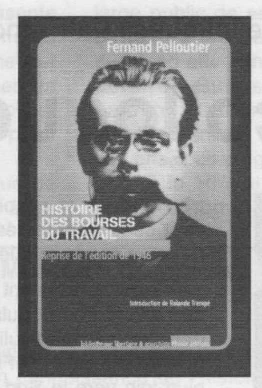
guerre contre la Prusse.

Envol politique, il va devenir, traversant drames et bonheurs familiaux, conseiller général, puis sous-préfet de Prades, puis député de Narbonne et de l'Aude, puis gouverneur général des Colonies à Mayotte, puis à Tahiti (où il croise Gauguin), puis à nouveau à Mayotte.

Il mate des révoltes, soumet des rebelles. Les tropiques épanouissent sa petite famille et ruinent sa santé. Il meurt à Suez le 8 juillet 1900 lors d'un rapatriement sanitaire.

C'est l'histoire d'un homme. En toile de fond, la naissance, l'essor de la IIIe, politique qui s'édifie, recule, progresse, étend son empire colonial, installe la démocratie, traverse ses scandales. Elle durera soixante-dix ans.

Les Publications de l'Olivier, 12 Avenue du Général-de-Gaulle, 66000 Perpignan, 368 pages, 150 francs.



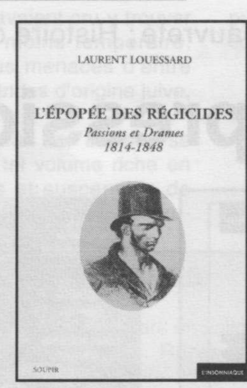
HISTOIRE DES BOURSES DU TRAVAIL

par Fernand Pelloutier

L'Histoire des Bourses du Travail, parue en 1902, est un ouvrage posthume. Fernand Pelloutier, en effet, est emporté le 13 mars 1901 par la tuberculose, maladie contractée dans sa jeunesse. Ce livre - dont la présente édition est la reprise de celle de 1946 -, est un hommage à celui qui, durant sa courte vie (il meurt à 33 ans) se dévoua à l'essor de la Fédération des Bourses du Travail, dont il était le secrétaire général depuis 1895. Malgré la diversité d'opinions des responsables des Bourses fédérées, il réussit à faire passer sous sa direction 65 Bourses en 1901, alors qu'il n'y en avait que 31 quand il en avait pris la direction en 1895. Durant cette période, le nombre des syndicats adhérents s'était accru dans les mêmes proportions.

L'œuvre de Pelloutier dans le mouvement syndical est incontestable : l'esprit qu'il a insufflé, les objectifs qu'il a définis, et les moyens d'action qu'il a préconisés ont marqué le mouvement syndical d'une façon indélébile...

Phénix éditions en association avec le Centre d'Histoire du Travail, 2 bis Bd Léon-Bureau, 44200 Nantes, 340 pages, 110 francs.



L'ÉPOPÉE DES RÉGICIDES 1814-1848

par Laurent Louessard

Depuis la chute de l'Empire jusqu'à la Révolution de Février, successivement Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe furent victimes de nombreuses tentatives d'assassinat qui mirent en scène des personnages d'un rare intérêt et s'entourèrent de circonstances forcément extraordinaires. Le régicide n'était-il pas le plus grand des crimes qui puissent frapper l'imagination d'un conspirateur ? N'était-il pas aussi le plus grave de ces crimes ? Celui pour lequel le code criminel prévoyait le châtiment le plus sévère : le condamné était conduit à l'échafaud pieds nus, la tête recouverte d'un voile noir ; puis on lui coupait le poing droit, tandis qu'un huissier lisait au peuple la sentence de la condamnation, et enfin, on lui tranchait la tête. C'est une histoire oubliée et pourtant passionnante, riche en courage, en action, comme en peine, en larmes, et parfois en rire ou en amour, que l'auteur nous restitue à travers les archives de la justice, de la police ainsi que des documents de l'époque.

L'Insomniaque éditeur, 60 rue de Saint-Mandé 93100 Montreuil, 403 pages, 94 francs.



UNE VIE (80 ANS) DE MILITANTE

Jean Pierre Lledo a présenté son film "Lisette Vincent, une femme algérienne" à Avignon. Un rappel de l'histoire de l'Algérie et de celle de la France à travers le récit de la vie d'une femme. Jean-Pierre Lledo rencontre Lisette Vincent et la filme en 1998. Lisette est née en 1908 en Algérie, et s'est donné la mort en juillet 1999 car elle devenait aveugle et ne voulait pas dépendre de l'assistance d'autrui. Déjà petite fille, elle veut boxer et être semblable aux garçons : une forte volonté. Une famille de gros colons, établis en Algérie en 1848.Le père a un pouvoir dictatorial, le type même de la tradition romaine. Une famille où on lit L'Action Française, où l'on admire Drumont, où l'on est antisémite. Lisette se rappelle avoir écrit sur le tableau de son école : "Mort aux Juifs". Ne parlons pas des Arabes : ils n'existent pas Mais Lisette réussit à poursuivre ses études et devient institutrice. La voilà, à vingt ans, dans une petite école. Elle aperçoit les femmes arabes qui vont, avec leurs bidons, chercher l'eau à la source à plusieurs centaines de mètres. Elle leur fait signe de prendre l'eau au robinet de l'école : scandale des colons ! Un vieil instituteur lui explique : c'est là le fait colonial. Son frère évolue dans le même sens, d'où des conflits avec le père.

Elle est adepte des méthodes Freinet dans son école, et du naturisme. Ayant lu un livre d'Andrée Mollis sur l'URSS, elle passe du féminisme à la sympathie pour le communisme. Féministe, elle veut un enfant mais garder son indépendance et ne se marie pas : autre rupture avec le milieu. Cependant en France c'est le Front Populaire, ouvriers algériens, arabes et français manifestent pour leurs salaires et leurs droits. Les colons évoluent vers l'extême-droite. Je crois que c'est à cette époque que Lisette échappe à quatre attentats. On lui explique qu'il vaut mieux pour elle ne pas retourner dans son école. Comme la guerre d'Espagne commence (l'armée s'insurge le 18 juillet 1936) elle part se battre aux côtés des antifascistes. Elle n'a pas amené d'armes, on lui confie des enfants à instruire. Elle assiste à la défaite et passe en France avec les milliers de réfugiés. De nouveau l'Algérie : le Parti communiste est interdit, ses militants emprisonnés. Elle leur vient en aide et participe à l'édition du journal clandestin. Crime ! elle est arrêtée, emprisonnée, condamnée à mort pour reconstitution d'une organisation de la Troisième Internationale. Une femme peut-elle être exécutée ? elle est graciée par Pétain et sa peine transformée en détention à perpétuité. Prison. Retour en Algérie. L'insurrection éclate en novembre 1954 : au contact avec les Arabes, elle se rallie à l'idée de l'indépendance. Discussion violente dans le syndicat des instituteurs. Un San Martino soutient que l'Algérie c'est la France (photo d'un journal : un dénommé François Mitterrand, ministre, proclame la même idée !). Elle, dont la famille est venue en 1848, française depuis des siècles est pour l'indépendance. On doit protéger sa sortie. Un arrêté du gouvernement l'expulse d'Algérie. Elle s'engage dans le FLN à la frontière marocaine et participe à l'assistance aux réfugiés. La paix signée en 1962, elle est pleine d'illusions. Ses yeux s'ouvrent à la suite du coup d'état de Boumedienne de 1965. Elle reste cependant dans ce pays, son pays, jusqu'en 1972, époque où elle vient en France.

Un personnage fascinant. Quelques longueurs dans le film : coups de téléphone, séance de yoga tout en récitant des poèmes de Rimbaud, des poètes russes, Lermontov ou anglais, Shakespeare. On peut espérer que le film passera un jour en salle ou sera projeté à la télé, des négociations sont en cours.

André SIMON

Pénalisations de la pauvreté ; Histoire des femmes ; Villages exotiques ; La France du repli en 1940

Impressions de colloques



LA MACHINE A PUNIR, PRATIQUES ET DISCOURS SÉCURITAIRES

Collectif sous la direction de G. Sainati et L. Bonelli

Cet ouvrage recense dix contributions tirées d'un colloque portant sur la pénalisation de la pauvreté, organisé à Montpellier en mai 2000 par un collectif de syndicats et d'associations engagés sur le terrain et dénonçant l'orchestration d'une prétendue « explosion » de l'insécurité qui légitimerait la mise en place d'une implacable « machine à punir » dans les quartiers populaires, donc dangereux, à forte proportion de jeunes issus de familles immigrées et qualifiés de « nouveaux barbares ». Mettant à plat les nouvelles logiques de traitement de l'insécurité mises en œuvre et dénonçant les discours idéologiques sécuritaires qui leur servent de référent, les auteurs s'appliquent à démonter les principaux rouages des différents dispositifs mis en place. Ces derniers, en effet, évacuent la prévention sociale au profit de la prévention de la délinquance, du moins celle « visible » des violences de rue, délaissant par contre celle, « invisible », d'origine économique et financière dont le coût final met pourtant bien plus en péril l'équilibre social de notre société, « à l'image d'un Michel-Edouard. Leclerc, patron d'une chaîne de distribution qui, pénétré d'un sentiment d'impunité, pérorait dans le « Parisien » du 3 mai 2000 : « Je ne contourne pas la loi ; je m'assois dessus ! ». » Qui est le véritable « sauvageon » ? Où se situe la véritable « zone de non-droit » ?...

L'Esprit Frappeur, Paris, 2001, 30 francs, 292 pages.

Jean-Jacques GANDINI
avril 2001



Le traumatisme de la défaite de 1940 demeure présent dans l'inconscient collectif des Français mais les historiens ont jusqu'à présent peu exploré les différents aspects de la défaite et ses répercussions. Voilà pourquoi l'idée d'organiser un colloque sur le thème du repli des populations, face à l'invasion allemande, dans le Midi de la France, apparaît comme originale sinon novatrice. Max Lagarrigue a réussi à rassembler en mai 2000 un parterre d'historiens qui ont présenté les itinéraires, la fuite et le destin de maintes populations qui se retrouvèrent rassemblées bien malgré elles en des lieux parfois enchanteurs mais dans des conditions particulièrement sombres. Parmi ces réfugiés, une place d'honneur si l'on ose dire - revient à ceux qui avaient été déjà contraints de quitter leur pays d'origine (Juifs allemands, Autrichiens, Espagnols). Ils constituaient ce qu'Arthur Kœstler a appelé la « lie de la terre » dans son livre-témoignage bouleversant dédié à Walter Benjamin, Carl Einstein, Walter Hasenclever, Otto Pohl et Ernst Weiss qui se suicidèrent pour échapper à la Gestapo.

Ce recueil des actes de ce colloque s'ouvre sur le témoignage de Stanley Hoffman qui, devenu un historien parfait connaisseur de la France de cette époque, se place en situation de restituer l'atmosphère des premiers mois de guerre jusqu'à ces semaines tragiques au cours desquelles les armées françaises subissent la défaite la plus radicale de leur histoire. « C'est à Chamonix, où nous avions passé les vacances d'été de 1939, que nous apprîmes le pacte germano-soviétique, écrit-il. Nous savions ce qu'il signifiait: la guerre... ». Vingt juin 1940: Je n'ai pas oublié, et n'oublierai jamais, ces interminables et pitoyables colonnes de véhicules : autos, camions, chariots, voitures de laitiers, fourgons d'enterrement, vélos, motocyclettes, surchargés de valises et de matelas, avançant de quelques mètres avant de s'arrêter pour de très longues et angoissantes interruptions. Pendant ces arrêts forcés, les gens se parlaient, les rumeurs se répandaient, la terreur s'infiltrait. »

À l'été se trouvent donc mêlés sur les routes de l'exode des populations venues de Belgique, des groupes particuliers ou marginaux, avec la grande masse des Français se repliant toujours plus loin vers le Sud, dans l'espoir hypothétique d'échapper à l'envahisseur. La question militaire n'est pas absente d'ailleurs puisque le colonel Jacques Vernet expose sobrement et très clairement les étapes du repli des armées françaises qui conditionne celui des populations. Il insiste fort justement sur la qualité des combattants français, faisant justice - espérons-le - de la légende d'une armée française devenue une « armée-Jules Ladoumègue » du nom du célèbre champion d'athlétisme...

Si le colloque de Montauban donne une grande place aux étrangers (Juifs de Belgique - présentés par Sabine Meunier, Belges - par J. Gotovitch) c'est qu'ils furent les premiers à prendre fuite devant l'offensive allemande. Le cas des Espagnols dont traite Geneviève Dreyfus-Armand, sans doute la meilleure spécialiste de la question, se présente de manière quelque peu différente mais leur situation de réfugiés politiques rejoint celle des Allemands et des Autrichiens dont traite Barbara Vormeier et Hanna Papanek (les Autrichiens échoués à Montauban). Le lecteur ne peut être que frappé par l'état de la France qui se révèle au travers de ces situations qui ont leurs spécificités comme dans leurs caractères communs. Une attention particulière a été portée aux Italiens de Lorraine (Marie-Louise Antenucci) comme aux Alsaciens-Lorrains (Laird Boswell) qui se sont trouvés transplantés massivement dans le Sud-Ouest. Les Alsaciens-Lorrains reconstituent leurs communautés villageoises avant de rentrer en grand nombre dans les provinces annexées.

La deuxième manière d'aborder cette « France du repli » repose sur une approche « géographique » (Sud-Est, Sud-Ouest) qui permet d'aborder d'autres cas en regard de l'attitude des administrations locales telle celle de la Haute-Vienne dont s'est chargé Pascal Plas. Dominique Cousin présente fort utilement le gouvernement français installé à Bordeaux.

Ensuite, ce sont l'assistance et le sauvetage des réfugiés menacés qui font l'objet de plusieurs communications de synthèse : sont ainsi analysées l'action du Jewish Labor Comittee, celle des protestants français, celle de l'Association des Françaises diplômées et celle du comité mis sur pied à Marseille par l'américain Varian Fry.

Enfin, le dernier angle d'approche est bâti autour des familles et réseaux politiques : les libertaires (S. Boulouque et Olivia Gomolinski), les socialistes du Midi (G. Morin), les communistes démissionnaires (G. Bourgeois), l'Appel du 17 juin lancé par Charles Tillon (Y. Santamaria, qui signale que Jacques Duclos donne des consignes de sabotage (!) lors de la guerre de Finlande, novembre 1939-mars 1940), l'entrée en résistance de Georges Guingouin (Michel Taubmann).

Enfin - à tout seigneur tout honneur ! -, Max Lagarrigue dresse le tableau de Montauban en 1940

tandis que M. Rayssac présente l'évacuation des collections du Louvre: en effet la victoire ne met pas seulement les hommes en péril (trop souvent avec succès) mais menace également le patrimoine national.

La publication du colloque de Montauban permet donc à un large public de se plonger dans cette France vaincue qui fut aussi, en effet, une Europe de la défaite. Sur son territoire amputé et soumis à la toute puissance nazie se sont retrouvés pris à un piège inimaginable encore le 10 mai 1940 des milliers d'hommes, femmes, enfants qui avaient cru y trouver un abri, au moins temporaire. Pour les plus menacés d'entre eux, les apatrides d'origine juive, il n'en fut rien.

On ne saurait trop inviter à se procurer un tel volume riche en informations et susceptible de nourrir la réflexion. On a scrupule à ne pas avoir cité tous les contributeurs.

L'Europe de la défaite, Max Lagarrigue dir., éditions Privat, 2001, 384 pages, 145 francs.

Jean-Louis PANNE

Colloque Marseille Mémoire Coloniale. Zoos Humains?

Il s'est tenu les 8 et 9 juin 2001, à Marseille, un colloque organisé par l'ACHAC (Association connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine) et le CNRS intitulé « Mémoire Coloniale. Zoos humains? Zoos humains: corps exotiques, corps enfermés, corps mesurés. Il s'agissait de débattre sur les attractions, les spectacles, les villages noirs, exotiques, sénégalais, dahoméens, ou indiens, présentés au public à l'occasion de tournées, d'expositions régionales, universelles, coloniales ou autres notamment au jardin des plantes ou au jardin d'acclimatation.

Plus de quarante ans après les indépendances, la période coloniale reste encore inconnue tant pour les chercheurs que pour le grand public.

Face à la thèse développée dans le Monde Diplomatique (août 2000) par N. Bancel, P. Blanchard et S. Lemaire qui tend à généraliser l'existence de zoos humains depuis le milieu du 19ème siècle, l'implication de la République dans ces spectacles, etc. il convenait à l'occasion du colloque de tempérer ces affirmations. Tout d'abord, il convient de dire que le terme « Zoos humains » est d'introduction récente et n'a jamais été employé dans les écrits et discours de l'époque. Opération de marketing et de racolage avec l'utilisation d'un mot choc? Très certainement. Si les premières présentations au jardin d'acclimatation dans la deuxième partie du 19ème siècle pouvaient correspondre à ce critère de zoos humains, il apparaît que très rapidement, c'est le spectacle, le cirque, le village qui l'emporte. La République n'y est pour rien, ce sont des imprésarios privés qui recrutent, passent des contrats, paient les acteurs membres des villages. De même il est tout aussi abusif d'affirmer que les exhibés ont toujours et partout été enfermés dans leurs villages, interdits de contacts avec le public... Certaines municipalités sécuritaires - déjà - se sont montrées peu généreuses, une partie de la presse locale raciste, mais là encore les journaux de l'époque apportent un démenti à la thèse « concentrationnaire ».

Il faut reconnaître, comme le dit Philippe David « que les rencontres, même superficielles, même rapides, entre Blancs et Noirs dans le cadre de ces diverses manifestations ont bien contribué à la lente, difficile, cahotante mais néanmoins positive découverte réciproque des Français et de leurs sujets d'Outremer. »

Une expositions et des conférences, dans le cadre de l'Institut du Monde Arabe doivent poursuivre le colloque. Il sera alors possible de juger sur pièces.

JMB

HISTOIRE DES FEMMES

Les 15 et 16 mars derniers un colloque international s'est déroulé à l'Université d'Avignon. Rares sont les Vauclusiens, à part quelques étudiants d'histoire de la Fac, qui savent que des historiens d'importance nationale enseignent à Avignon, et que l'Université est peut-être en France l'un des centres de l'histoire des femmes avec la présence de Françoise Thébaud, à qui l'on doit la venue pendant ces deux jours d'universitaires françaises, espagnoles, italiennes, brésiliennes.

Comme les femmes n'ont guère eu droit jusqu'ici à l'attention des historiens, les documents qui se rapportent à leur sort sont rares. Pour y accéder il est donc nécessaire d'avoir recours à d'autres documents que les archives, et en particulier à des sources orales. Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes, sont donc liées. Je ne résumerai pas les différentes communications: on peut espérer que la publication ne tardera pas trop!

Soulignons la diversité des participantes et nombre des questions abordées. On s'est promené des sages-femmes et de la maternité chez les africaines du Ghana, aux mémoires de la contraception au Brésil (en 1970 près de 7 millions de pilules vendues, en 1980 près de 41 millions si bien que le nombre d'enfants par femme est descendu de 6,3 en 1960 à 2,3 en 2001, mettant fin à une croissance de la population qui dépassait les possibilités économiques).

Parmi les autres sujets, la mémoire des femmes fascistes admises à l'Académie des femmes fascistes d'Orvieto, qui devait former les nouvelles femmes italiennes selon l'idéal de Mussolini, et celle des Catalanes qui prirent part à la guerre civile de 1936 à 1939 et luttèrent contre le fascisme. Et puis celles des familles d'origine allemande venues s'établir au sud du Brésil à la suite de persécutions.

Les problèmes français n'ont pas été oubliés, d'une part les violences exercées par les soldats français sur les femmes pendant la guerre d'Algérie, étude réalisée à partir de rencontres avec soldats ou officiers. D'autre part le sort des provinciales montées à Paris, souvent des petites bonnes: pour la première fois elles mangent à leur faim, dorment sur un matelas et non sur une paillasse, apprennent l'hygiène et l'élégance, comment se font les enfants, échappent à la sévérité d'une société fermée, trouvent mari et métier, etc. Il leur faut alors s'adapter à de nouvelles qualifications: la coiffure n'est pas identique en province et à Paris, les tissus sont différents mais l'emploi de bureau leur permettra enfin d'être assise. Attendons avec impatience la publication des actes de ce colloque.

André Simon

L'amateur de livres



Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables…

Assurez-vous, toutefois, que les livres sont encore disponibles. Merci !

Alain, Eléments d'une Doctrine radicale. *Les documents bleus N°24.* Gallimard 1925, 315 p. index .... 40 F

Angel (Pierre), Essai sur Georges Sorel. *De la notion de classe à la doctrine de la violence.* Marcel Rivière 1936, 352 p... 50 F

Aron (Robert) Histoire de Vichy 1940-1944. A.Fayard 1954, 766 p........... 60 F

Aubert (Raymond), Journal d'un Bourgeois de Paris sous la Révolution. Ed. France-Empire 1974, 632 p........... 70 F

Baudy (Nicolas), Les grandes questions juives. Editions Planète 1968, 306 p. .... 45 F

Bercoff (André), L'autre France. L'Underpresse. Stock 1975, 329 p. .... 35 F

Blanc (Louis), La Contre-Révolution. Hachette 1961, Cart. 287 p. ill. ..... 50 F

Blanc (Louis), Les guerres de Vendée. Hachette 1961, Cart. 286 p. ill. ..... 50 F

Bloch-Morhange (Jacques), Vingt années d'histoire contemporaine. Plon 1963, 380 p. .... 60 F

Bonnefous (Edouard), Histoire politique de la Troisième République. *Tome III : L'Après-guerre (1919-1924).* P.U.F. 1959, 463 p. .... 70 F

Cahm (Eric), Politique et Société : la France de 1814 à nos jours. Flammarion Science 1977, 446 p. .... 60 F

Chauvet (Paul), Les ouvriers du Livre et du Journal. *La Fédération Française des Travailleurs du Livre.* Les Editions ouvrières 1971, 350 p..................... 50 F

Choury (Maurice), Les Poètes de la Commune. Seghers 1970, 270 p. .... 60 F

Cole (Hubert), Pierre Laval, A.Fayard 1964, 355 p. .... 50 F

Combes (Emile), Mon ministère 1902-1905. Plon 1956, 293 p. .... 45 F

Connery (Donald S.), Les Scandinaves. A. Michel 1968, 348 p. .... 60 F

Denis de Rougemont. Vingt-huit siècles d'Europe. *La conscience européenne à travers les textes d'Hésiode à nos jours.* Payot Bibl. Hist. 1961, 427 p. index .... 80 F

Dimitrov Georges, Pour vaincre le fascisme. Ed. Soc. Int. 1935, 251 p. (S.P.) .... 60 F

Dominique (Pierre), La Commune de Paris. Hachette 1962, 286 p. ill. rel. toile.. 60 F

Fonvieille-Alquier (François), Ils ont tué Jaurès. Laffont 1968, 364 p. ill........ 50 F

Gallo (Max), Tombeau pour la Commune. Robert Laffont 1971, 179 p...... 30 F

Gandhi, Autobiographie ou mes expériences de vérité. Quadrige/PUF 1950, 676 p. index.................................. 70 F

Georges-Roux, Mussolini. A.Fayard 1960, 504 p. (S.P.).................................. 50 F

Gignoux (C.-J.), Karl Marx. Plon 1950, 261 p. .... 45 F

Gillois (André), De la Résistance à l'Insurrection. *Honneur et Patrie, le poste de la Résistance française.* Ed. Sève Lyon 1944 287 p. (lég. mouillures) .... 50 F

Giono (Jean), Refus d'obéissance. Gallimard 1937, 95 p. .... 40 F

Gondry du Jardinet, Les Drames de la Révolution (1793 & 1794). Ch. Amat 1913, 255 p. (rousseurs)................... 45 F

Hampson (Norman), Maximilien Robespierre. Montalba 1982, 351 p. index .... 60 F

Herriot (Edouard), Lyon n'est plus. *Comprend 4 volumes : I Jacobins et modérés ; II Le Siège; III La Répression ; IV La Réaction.* Hachette 1937-1940, le T I comprend un plan dépliant de Lyon, les 4 volumes.. 200 F

D° Nous disposons des tomes I et III seuls, le vol. .... 40 F

Hervet (Robert), La liberté coutait cher à Cayenne. France-Empire 1968, 119 p. .... 35 F

Heydecker & Leeb, Le procès de Nuremberg. Cercle du Bibliophile 1971, 335 p. ill. .... 45 F

Israël (Alexandre), L'Ecole de la République. *La grande Oeuvre de Jules Ferry.* Hachette 1931, 273 p. .... 60 F

Jouhaux (Léon), La C.G.T. ce qu'elle est, ce qu'elle veut. Gallimard 1937, 189 p. .... 40 F

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : .... Adresse : ....

Je vous commande les livres suivants : ....

Auteur	Titre	prix
	Port et emballage prix forfaitaire	20,00
	Total	

Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal

Kerjentsev (P.), Vie de Lénine. Ed. Sociales Internationales 1937, 273 p. .... 70 F

Khrouchtchev (N.), Vivre dans la Paix et l'Amitié. *Séjour de Khroutchev aux USA du 15 au 27 septembre 1959.* Impr. en URSS en 1959, Cart. toilé avec de nbr. ill. 436 p. .... 80 F

Labarde & Maris, Ah Dieu ! que la guerre économique est jolie ! Albin Michel 1998 .... 45 F

Langlois (Denis), Les dossiers noirs de la police française. Seuil Combats 1971, 237 p. .... 40 F

La Vega & Sorin, Citations de Fidel Castro. Seuil Politique 1968, 190 p. .... 30 F

Lecoin (Louis), Le cours d'une vie. Auteur 1965, 347 p. .... 40 F

Lénine (V.-I.), La maladie infantile du communisme. Ed. Soc. intern. 1930, 134 p. .... 140 F

Lord (Walter), Pearl Harbour. R.Laffont 1958, 220 p. .... 40 F

Manceron (Claude), Histoire des Révolutions en 1000 images. Pont Royal 1963, cart. 318 p. .... 70 F

Marx (Karl), Le Manifeste communiste. Traduit par J.Molitor. A.Costes 1947, 198 p. Ill. .... 50 F

Medvedev (Roy), Le Stalinisme. Origines, histoires, conséquences. Seuil Combats 1972, 638 p. index .... 90 F

Mendès-France (Pierre), La vérité guidait leurs pas. Gallimard 1967, 260 p. .. 60 F

Meyer (Jacques), La vie quotidienne des soldats pendant la grande guerre. Hachette 1966, cart. 379 p. .... 50 F

Michelet, Les femmes de la Révolution. Hachette s.d. (1970?) rel. toile 283 p. ill. .... 60 F

Mignot (André), Mao-Tsé-Toung. avec 100 doc. iconographiques. Ed. Planète Histoire 1966, 310 p. ill. .... 40 F

Monnier (Henry), Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme. Livre Club du Libraire 1958 Rel. toile 399 p. .... 100 F.

Moreau (Serge-Henri), Thorens Berceau du maquis. Dépollier Annecy 1945, 135 p. ill. de l'auteur .... 80 F

Mourin (Maxime), Les complots contre Hitler (1938-1945). Payot 1948, 216 p. .... 50 F

Nadaud (Martin), Léonard maçon de la Creuse. Maspero la mémoire du peuple 1976, 395 p. .... 70 F

Pedroncini (Guy), 1917 Les Mutineries de l'Armée française. Julliard 1968, cart. 293 p. ill. .... 60 F

Pereira de Queiroz, Os Cangaceiros, les bandits d'honneur brésiliens. Julliard 1968, 223 p. .... 60 F

Pernoud (Régine), Histoire de la Bourgeoisie en France. *Des origines aux temps modernes.* Seuil 1960 475 p. index.. 80 F

Pessereau (Georges), Prisonniers sans capture. *Le Service de santé chez les prisonniers de guerre de 1943 à 1945.* Editions Hervas 1994, 218 p. ill. .... 80 F

Pichavant (René), Clandestins de l'Iroise (T.II) 1942-1943. Ed. Morgane 1991, ... 80 F

Pouget (Emile), Le Père Peinard. Editions Galilée 1976, 345 p. .... 70 F

Proudhon (P.-J.), Théorie de la propriété suivi d'un projet d'exposition perpétuelle. Flammarion 1926, 310 p. .... 60 F

Réau (Louis), L'Europe française au Siècle des Lumières. Albin Michel, L'évolution de l'Humanité 1951, 487 p. ill. index .... 70 F

(Révolution espagnole) Estampas de al Révolucion Espanola 19 Julio de 1936. *30 reproduction d'aquarelles (26x34) avec texte en espagnol français et anglais, édité par le bureau de propagande C.N.T. F.A.I.. Rel. à spirale impression offset par Grafos Barcelona.* Parfait état .... 250 F

Rimbert (Pierre), L'évolution du Capitalisme. Editions syndicalistes s.d. 2 vol.(79+62 pp.) .... 50 F

Roger (Henri), Religion et Rationalisme. Editions Rationalistes 1937, 408 p. .... 60 F

Romains (Jules), Amitiés et rencontres. Tallandier Cercle du nouveau livre 1970, Rel. toile 342 p. ill. .... 80 F

Seghers (Pierre), La Résistance et ses poètes (France 1940/1945). Seghers 1974, 661 p. index .... 100 F

Serge (Victor), Mémoires d'un Révolutionnaire. Club des Editeurs 1957, rel. toile 468 p. ill. .... 70 F

Soupiron (Paul), Bazaine contre Gambetta ou le procès de Riom (1942). Lugdunum Lyon 1944, 510 p. (lég. défraîchi) .... 50 F

Steinbeck (John), Il était une fois une guerre. Articles de presse écrits au coeur des combats par Steinbeck en 1943. Del Duca 1960, 264 p. .... 60 F

Steiner (J.-F.), Treblinka la révolte d'un camp d'extermination. Fayard 1966, 396 p. .... 50 F

Stettinius (Edward R.), Le Prêt-Bail, arme de la victoire. Ed. de la Maison Française, New York 1944, 419 p. ill. index .... 60 F

Tersen (Emile), Quarante-huit. Club Français du Livre 1957, rel. toile ill. .... 60 F

Thomas (Bernard), La bande à Bonnot. Tchou 1968, 260 p. ill. .... 50 F

Thomas (Bernard), Jacob. L'anarchiste qui inspira l'Arsène Lupin de M. Leblanc. Tchou 1970, 373 p. ill. .... 50 F

Thomas (Marcel), L'Affaire du Bounty. Club du meilleur livre 1958, rel. toile, ill. .... 80 F

Touraine (Alain), La Société post-industrielle. *Naissance d'une Société.* Denoël médiation 1969, 317 p. .... 35 F

Treno (R.), L'Anti-France. *Textes choisis.* J.-J. Pauvert 1962 156 p. .... 30 F

Vallotton (Henry), Pierre le Grand. A. Fayard 1958, 546 p. .... 50 F

Van der Meersch (Maxance), Invasion 14. Club du meilleur Livre 1954, rel. toile 489 p. .... 25 F

Venner (Dominique), Westerling guérilla story. Hachette 1977, 319 p. .... 40 F

Virieu (F.-H. de), La fin d'une agriculture. *Bilan de la Ve République.* Calmann-Lévy 1967, 286 p. chronol. .... 50 F

Voline, La Révolution inconnue. *De 1905 à l'insurrection paysanne en Ukraine.* Belfont Poche-Club 1972, 3 vol. (254+254+223 pp.) .... 100 F

Voyenne (Bernard), La Presse dans la Société contemporaine. A. Colin Coll. U 1962, Cart. 328 p. index .... 80 F

Vuillaume (Maxime), Mes cahiers rouges au temps de la Commune. Club Français du Livre 1959, cart. toilé, 482 p. index .... 50 F

Walter (Gérard), La vie à Paris sous l'occupation 1940-1944. A. Colin kiosque 1960, 251p ill. .... 40 F

Womack (John), Emiliano Zapata. Maspero Cahiers libres 314-316 1976, 547 p. ill. .... 60 F

FM/petite collection Maspero :

Fanon (Frantz), Les damnés de la terre. N°20,1975, 232 p. .... 30 F

Guérin (Daniel), Ni Dieu ni Maître. Nos 66 à 69 1970, les 4 volumes .... 100 F

Lissagaray (P.-O.), Histoire de la Commune de 1871. N° 7 à 9 1967, les 3 volumes .... 75 F

Lowy (Michael), La pensée de Che Guevara. N°62 1970, 127 p. .... 20 F

Michel (Louise), La Commune Histoire & souvenirs. N° 70-71 1970, 2 volumes .... 60 F

Nizan (Paul), Aden-Arabie. N° 6 1973, 157 p. .... 30 F

